

Atos S.E.

Société Européenne

80, quai Voltaire
95870 Bezons

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Grant Thornton
Membre français
de Grant Thornton International
100, rue de Courcelles
75017 Paris

Atos S.E.

Société Européenne
80, quai Voltaire
95870 Bezons

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Atos S.E., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme exposé dans la note « Estimations comptables et jugements » de la section D.4.7.2 de l'annexe aux comptes consolidés, la préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la direction, d'émettre des jugements, d'utiliser des estimations et des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêté. Cette note précise que les estimations, hypothèses et jugements, qui pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable d'actifs et passifs au cours du prochain exercice, portent essentiellement sur les éléments suivants :

- Les goodwill, dont le montant net figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2012 s'établit à 1 942,2 millions d'euros, ont été soumis à un test de dépréciation par la société, comme décrit dans la note « Regroupements d'entreprises et goodwill » de la section D.4.7.2 et dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de la méthodologie appliquée, ainsi que les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité de chacun des plus petits groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence d'ensemble des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces UGT sous le contrôle de la direction. Nous avons revu les calculs effectués par votre société et vérifié que la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.
- La note « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de la section D.4.7.2 de l'annexe aux comptes consolidés expose les méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de l'information fournie dans la note mentionnée ci-dessus et à nous assurer que les règles et principes comptables étaient correctement appliqués. Nos travaux ont également consisté à apprécier le caractère raisonnable des estimations comptables utilisées par la direction.
- Comme exposé dans la note « Retraites et avantages similaires » de la section D.4.7.2 de l'annexe aux comptes consolidés, la société utilise des méthodes et des hypothèses actuarielles pour évaluer les engagements de retraites. La valeur des actifs du régime est déterminée sur la base d'évaluations fournies par des actuaires externes aux fonds de retraites et ces actifs sont sujets à des vérifications complémentaires par la direction lorsque nécessaire. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que la note 20 aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

- La société reconnaît un montant d'actif d'impôts différés de 362,5 millions d'euros à son bilan consolidé au 31 décembre 2012, sur la base des perspectives de bénéfices imposables futurs déterminées à partir des budgets à 3 ans, tel que décrit dans la section D.4.7.2 de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses retenues par la direction aux fins de vérifier le caractère recouvrable des actifs d'impôts différés ainsi reconnus.

Comme décrit dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés, le prix de l'acquisition de Siemens IT Solutions and Services, intervenue le 1^{er} juillet 2011, a été affecté aux actifs et passifs identifiables des entités acquises, sur la base de leur juste valeur, dans les 12 mois suivant la date d'acquisition (c'est-à-dire sur la période). Nos travaux ont essentiellement consisté à apprécier les méthodologies mises en œuvre et les hypothèses retenues pour évaluer les actifs et passifs concernés et à revoir par sondages les calculs effectués par la société ; nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère approprié de l'information fournie dans les notes annexes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 2 avril 2013

Les Commissaires aux comptes


Deloitte & Associés



Christophe Patrier

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Vincent Frambourt

D.4.2 Compte de résultat consolidé

(En millions d'euros)	Notes	Exercice 2012	Exercice 2011
Chiffre d'affaires	Note 2	8 844,3	6 812,5
Charges de personnel	Note 3	-4 502,2	-3 564,2
Charges opérationnelles	Note 4	-3 762,1	-2 825,9
Marge opérationnelle		580,0	422,4
En % du Chiffre d'affaires		6,6%	6,2%
Autres produits et charges opérationnels	Note 5	-198,6	-74,7
Résultat opérationnel		381,4	347,7
En % du Chiffre d'affaires		4,3%	5,1%
Coût de l'endettement financier net		-34,2	-27,8
Autres charges financières		-54,7	-82,3
Autres produits financiers		37,1	74,7
Résultat financier	Note 6	-51,8	-35,4
Résultat avant impôt		329,6	312,3
Charge d'impôt	Notes 7-8	-102,9	-129,3
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		1,3	-0,2
RESULTAT NET		228,0	182,8
Dont attribuable aux :			
- propriétaires de la société mère		223,8	181,6
- participations ne donnant pas le contrôle	Note 9	4,2	1,2

(En euros et en nombre d'actions)

	Note 10		
Nombre moyen pondéré d'actions		84 066 299	76 019 755
Résultat net par action – attribuable aux propriétaires de la société mère		2,66	2,39
Nombre moyen pondéré dilué d'actions		96 696 049	88 190 646
Résultat net dilué par action - attribuable aux propriétaires de la société mère		2,48	2,20

D.4.3 Etat du résultat global

(En millions d'euros)	Exercice 2012	Exercice 2011 retraité *	Exercice 2011 publié
Résultat net de la période	228,0	185,2	182,8
Autres éléments du résultat global			
Variation de juste valeur des instruments financiers	-2,5	-6,5	-6,5
Gains et pertes actuariels générés sur la période liés aux engagements de retraite	-326,6	45,6	53,9
Variation de la réserve de conversion	-8,9	-5,4	-11,0
Effet d'impôt des éléments directement reconnus en capitaux propres	84,0	-34,5	-36,8
Total autres éléments du résultat global	-254,0	-0,8	-0,4
Total Résultat global	-26,0	184,4	182,4
Dont attribuable aux :			
- propriétaires de la société mère	-30,2	183,7	181,7
- participations ne donnant pas le contrôle	4,2	0,7	0,7

* L'état du résultat global au 31 décembre 2011 est retraité pour refléter les ajustments de l'allocation du prix d'acquisition concernant le regroupement d'entreprises avec Siemens IT Solutions and Services décrit en note 1 - Variation de périmètre - regroupement d'entreprises.

D.4.4 Etats consolidés de la situation financière

(En millions d'euros)	Notes	31 décembre 2012	31 décembre 2011 retraité *	31 décembre 2011 publié
ACTIF				
Goodwill	Note 11	1 942,2	1 917,6	1 982,2
Immobilisations incorporelles	Note 12	464,0	466,7	472,1
Immobilisations corporelles	Note 13	667,8	696,9	680,2
Actifs financiers non courants	Note 14	395,2	681,9	580,3
Instruments financiers non courants	Note 23	0,6	0,1	0,1
Impôts différés actifs	Note 8	362,5	352,7	381,3
Total des actifs non courants		3 832,3	4 115,9	4 096,2
Clients et comptes rattachés	Note 15	1 960,0	1 924,5	1 928,3
Impôts courants		36,3	17,5	17,5
Autres actifs courants	Note 16	455,9	552,0	557,2
Instruments financiers courants	Note 23	3,1	1,1	1,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 18	1 159,7	766,8	766,8
Total des actifs courants		3 615,0	3 261,9	3 270,9
TOTAL DE L'ACTIF		7 447,3	7 377,8	7 367,1

(En millions d'euros)	Notes	31 décembre 2012	31 décembre 2011 retraité *	31 décembre 2011 publié
PASSIF				
Capital social		85,7	83,6	83,6
Primes		1 842,5	1 766,5	1 766,5
Réserves consolidées		312,5	397,9	403,9
Ecart de conversion		-116,0	-107,1	-112,7
Résultat de l'exercice		223,8	184,0	181,6
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		2 348,5	2 324,9	2 322,9
Participations ne donnant pas le contrôle		30,8	6,0	6,0
Total capitaux propres		2 379,3	2 330,9	2 328,9
Provisions retraites et assimilées	Note 20	736,3	571,8	571,8
Provisions non courantes	Note 21	170,3	167,8	162,3
Passifs financiers	Note 22	758,2	734,5	734,5
Impôts différés passifs	Note 8	192,4	237,7	244,6
Instruments financiers non courants	Note 23	12,6	5,6	5,6
Autres passifs non courants		10,6	11,8	11,8
Total des passifs non courants		1 880,4	1 729,2	1 730,6
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 24	1 026,8	925,6	927,2
Impôts courants		99,5	76,1	76,4
Provisions courantes	Note 21	236,7	523,0	509,7
Instruments financiers courants	Note 23	2,6	6,2	6,2
Part à moins d'un an des passifs financiers	Note 22	169,5	174,1	174,1
Autres passifs courants	Note 25	1 652,5	1 612,7	1 614,0
Total des passifs courants		3 187,6	3 317,7	3 307,6
TOTAL DU PASSIF		7 447,3	7 377,8	7 367,1

* L'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2011 est retraité pour refléter les ajustements de l'allocation du prix d'acquisition concernant le regroupement d'entreprises avec Siemens IT Solutions and Services décrit en note 1 - Variation de périmètre - regroupement d'entreprises.

D.4.5 Tableau de flux de trésorerie consolidé

(En millions d'euros)	Notes	Exercice 2012	Exercice 2011
Résultat avant Impôt		329,6	312,3
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	Note 4	344,6	280,3
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions d'exploitation		-166,2	-83,8
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions financières		8,3	9,0
Dotations/(Reprises) nettes aux autres provisions opérationnelles		-56,3	-122,1
Amortissement de la Relation Clients		43,2	18,5
(Plus)/Moins-values de cessions d'immobilisations		10,9	-0,4
Charges nettes liées aux options de souscription d'actions et assimilées		17,2	10,5
Pertes/(Gains) sur instruments financiers		-1,9	4,3
Coût de l'endettement financier net	Note 6	34,2	27,8
Flux nets de trésorerie générés par l'activité avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts		563,6	456,4
Impôts payés		-74,2	-59,5
Variation du besoin en fonds de roulement		82,0	98,3
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		571,4	495,2
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-325,1	-253,3
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		35,6	4,3
Investissements d'exploitation nets		-289,5	-249,0
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		97,4	-187,1
Trésorerie des sociétés acquises durant l'exercice		2,2	216,8
Encaissements liés aux cessions financières		18,8	1,1
Trésorerie des sociétés cédées durant l'exercice		-0,8	-
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		2,7	1,9
Investissements financiers nets		120,3	32,7
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-169,2	-216,3
Augmentation de capital		23,4	27,0
Augmentations de capital liées à l'exercice d'options de souscription d'actions		27,8	5,3
Rachats et reventes d'actions propres		-	0,1
Dividendes versés aux actionnaires		-14,9	-34,9
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		-1,4	-2,2
Décaissements liés aux acquisitions des participations ne donnant pas le contrôle		-0,5	-
Souscription de nouveaux emprunts	Note 22	8,9	18,9
Nouveaux contrats de location-financement	Note 22	0,1	0,2
Remboursements d'emprunts à long et à moyen terme	Note 22	-43,1	-19,2
Coût de l'endettement financier net payé		-18,7	-15,5
financement	Note 22	8,7	59,9
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		-9,7	39,6
Variation de trésorerie		392,5	318,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture		722,8	416,5
Variation de trésorerie	Note 22	392,5	318,5
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie		-5,7	-12,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	Note 23	1 109,6	722,8

D.4.6 Variation des capitaux propres consolidés

(En millions d'euros)	Nombre d'actions à la clôture (en milliers)	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Eléments constatés directement en capitaux propres	Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	Capitaux propres – attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2011	69 914	69,9	1 333,9	209,1	-102,2	-0,7	116,1	1 626,1	5,4	1 631,5
* Augmentation de capital	13 653	13,7	432,6				-116,1	446,3		446,3
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent				116,1						
* Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle				-34,9				-34,9	-2,4	-37,3
* Options de souscription d'actions et assimilées				10,5				10,5		10,5
* Achat d'actions propres				0,2				0,2		0,2
* Part des instruments composés				20,8				20,8		20,8
* Autres				72,2				72,2	2,3	74,5
Transactions avec les actionnaires	13 653	13,7	432,6	184,9	-	-	-116,1	515,1	-0,1	515,0
* Résultat net de la période							181,6	181,6	1,2	182,8
* Autres éléments du résultat global				-10,5		-5,9		0,1	-0,5	-0,4
Total du résultat global de la période				16,5	-10,5	-5,9	181,6	181,7	0,7	182,4
Au 31 décembre 2011	83 567	83,6	1 766,5	410,5	-112,7	-6,6	181,6	2 322,9	6,0	2 328,9
Impact du regroupement d'entreprises SIS au 1^{er} janvier 2012				-6,0	5,6	-	2,4	2,0	2,0	2,0
Au 1^{er} janvier 2012 retraité	83 567	83,6	1 766,5	404,5	-107,1	-6,6	184,0	2 324,9	6,0	2 330,9
* Augmentation de capital	2 136	2,1	76,0	-26,9				51,2	11,3	62,5
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent				184,0			-184,0	-		-
* Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle				-14,9				-14,9	-1,4	-16,3
* Options de souscription d'actions et assimilées				17,2				17,2		17,2
* Autres				0,3				0,3	10,7	11,0
Transactions avec les actionnaires	2 136	2,1	76,0	159,7	-	-	-184,0	53,8	20,6	74,4
* Résultat net de la période							223,8	223,8	4,2	228,0
* Autres éléments du résultat global				-241,6	-8,9	-3,5		-254,0		-254,0
Total du résultat global de la période				-241,6	-8,9	-3,5	223,8	-30,2	4,2	-26,0
Au 31 décembre 2012	85 703	85,7	1 842,5	322,6	-116,0	-10,1	223,8	2 348,5	30,8	2 379,3

D.4.7 Notes annexes aux comptes consolidés

D.4.7.1 Préambule

Atos SE, société mère du Groupe, est une société européenne de droit français, dont le siège social est situé au 80, quai Voltaire, 95870 Bezons, France. La Société est immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés à Pontoise sous le numéro 323 623 603 RCS Pontoise. Les actions d'Atos SE sont cotées sur le marché NYSE Euronext Paris sous le code ISIN FR0000051732. Les actions ne sont cotées sur aucun autre marché et Atos SE est la seule société cotée du Groupe. La société est dirigée par un Conseil d'Administration.

Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2012 comprennent la Société, ses filiales et les sociétés sur lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable (l'ensemble constituant le "Groupe").

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 20 février 2013. Ces états financiers consolidés deviendront définitifs après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires prévue en mai 2013.

D.4.7.2 Bases de préparation et principes comptables

Bases de préparation

Conformément à la réglementation européenne n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés au 31 décembre 2012 ont été établis conformément aux normes comptables internationales, telles qu'approuvées par l'Union Européenne au 31 décembre 2012. Les normes internationales comprennent les « International Financial Reporting Standards » (IFRS) publiées par l'« International Accounting Standards Board » (IASB), les « International Accounting Standards » (IAS), les interprétations du « Standing Interpretations Committee » (SIC) et de l'« International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC).

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont conformes à ces normes et interprétations qui sont consultables sur : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Au 31 décembre 2012, les normes comptables et interprétations approuvées par l'Union Européenne sont identiques aux normes et interprétations d'application obligatoire publiée par l'« International Accounting Standards Board » (IASB), à l'exception de certaines dispositions d'IAS 39 en matière de comptabilité de couverture qui n'ont pas encore été adoptées, qui n'ont pas d'effet sur les comptes consolidés du Groupe. Par conséquent, les états financiers du Groupe sont préparés selon les normes IFRS et interprétations telles que publiées par l'IASB.

Les normes, interprétations et amendements de normes existantes publiés suivants sont d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012 :

- IFRS 7 – Informations à fournir : Transfert d'Actifs Financiers.

Les normes, interprétations et amendements de normes existantes suivants ne sont pas d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012 :

- IFRS 1 – Amendement relatif aux hyperinflation graves ;
- IFRS 9 – Instruments financiers (remplacement d'IAS 39) ;
- IFRS 10 – Etats financiers consolidés ;
- IFRS 11 – Partenariats ;
- IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ;
- IFRS 13 - Evaluation de la juste valeur ;
- IAS 1 – Amendement relatif à la Présentation des postes des autres éléments du résultat global (OCI) ;
- IAS 12 – Amendement relatif aux impôts différés: recouvrement des actifs sous-jacents ;
- IAS 19 - Amendement relatif aux avantages du personnel ;
- IFRIC 20 – Frais de découvertures engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert ;
- IAS 27 révisée – Etats financiers individuels ;
- IAS 28 révisée - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ;
- IAS 32 révisée – Compensation des actifs et des passifs financiers.

L'impact de l'adoption de ces nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes existantes sur les états financiers du Groupe reste limité.

Les états financiers consolidés ne tiennent pas compte :

- des projets de normes à l'état d'exposé-sondage au niveau de l'IASB ;
- des nouvelles normes, interprétations et amendements de normes existantes non encore approuvées par l'Union Européenne, notamment :
 - Amendements IFRS 1 – Prêts gouvernementaux ;
 - Amélioration annuelle des normes IFRS mai 2012 ;
 - Amendements IFRS 10, 11, 12 – Dispositions transitoires ;
 - Amendements IFRS 10, 12, et IAS 27 – Entités d'investissements ;
 - IFRS 9 – Instruments financiers.

L'impact de ces normes, amendements et interprétations sur les états financiers consolidés est en cours d'évaluation.

Les états financiers consolidés sont présentés dans la devise fonctionnelle du Groupe en euros. Tous les montants sont présentés en millions d'euros avec une décimale.

Les règles énoncées ci-dessous ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés dans ce rapport.

Estimations comptables et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, la Direction émet des jugements et utilise des estimations et des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêté. Les estimations, hypothèses et jugements qui pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs sont essentiellement liés aux éléments suivants :

Les tests de dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet de tests de dépréciation au minimum annuellement, conformément aux principes comptables énoncés ci-après. Les valeurs recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) sont déterminées sur la base du calcul de leur valeur d'utilité ou de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les calculs nécessitent l'utilisation d'estimations telles que décrites en Note 11 Goodwill des états financiers.

La reconnaissance des pertes fiscales reportables

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables, lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les prévisions de bénéfices imposables et les consommations de reports déficitaires en résultant ont été élaborées à partir des projections de résultat telles que préparées dans le cadre du plan à 3 ans.

La reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts liés aux contrats à long terme

Le chiffre d'affaires et les coûts associés, y compris les pertes à terminaison prévues, sont évalués conformément aux principes comptables exposés ci-après. Les coûts totaux prévus des contrats sont fondés sur des hypothèses opérationnelles telles que des prévisions d'activité ou des écarts de coûts qui ont une incidence directe sur le niveau de chiffre d'affaires et les éventuelles pertes à terminaison comptabilisées.

Retraites

Le Groupe utilise des méthodes et des hypothèses actuarielles pour évaluer les coûts et les provisions de retraites. La valeur des actifs du régime est déterminée sur la base d'évaluations externes fournies par les dépositaires et gestionnaires des fonds de retraites et sujettes à d'autres vérifications complémentaires lorsque le Groupe le juge nécessaire. L'estimation des provisions de retraites, de la même manière que l'évaluation des actifs du régime, nécessite le recours à des hypothèses et à des estimations.

Relation clients

Un actif incorporel correspondant à la relation clients et au carnet de commandes apportés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est reconnu comme Relation Clients. La valeur de cet actif est notamment fondée sur des hypothèses de renouvellement des contrats et de l'actualisation des flux de ceux-ci. Cet actif est amorti sur sa durée de vie moyenne estimée.

Méthode de consolidation

Filiales

Les filiales sont toutes des entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle. Le contrôle se caractérise par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, généralement mais pas systématiquement accompagné de la détention de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et les effets des droits de votes potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles, le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes de direction et l'existence de droits de veto sont autant d'éléments pris en compte pour déterminer si le Groupe contrôle une entité. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à partir de la date où ce contrôle cesse d'exister.

Coentreprises

Les participations du Groupe dans les entités contrôlées conjointement sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. L'existence de pactes d'actionnaires et de contrats de gérance d'exploitation est prise en compte dans la détermination de l'exercice du contrôle conjoint.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sans pour autant les contrôler exclusivement ou conjointement. En général, le Groupe détient entre 20% et 50% de droits de vote, bien que cela ne soit pas systématique. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées par mise en équivalence.

Information sectorielle

Selon la norme IFRS 8, les résultats des secteurs opérationnels présentés sont basés sur la présentation du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel des opérations puis réconcilié au résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel des opérations évalue le résultat ou la perte des secteurs en calculant un résultat opérationnel. Le principal décideur opérationnel des opérations, qui est en charge de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs opérationnels, a été identifié comme étant le Président Directeur Général qui prend les décisions stratégiques.

Le reporting interne est défini selon deux axes : les unités globales d'activité et les lignes de services (Conseil, Intégration de Systèmes, Infogérance, Services Transactionnels de Haute Technologie, Externalisation des Processus). Les unités globales d'activité ont été désignées par le Groupe comme axes principaux d'analyse par le principal décideur opérationnel des opérations. Par conséquent et selon les obligations de la norme IFRS 8, le Groupe présente les unités globales d'activité comme secteurs opérationnels.

Une unité globale d'activité est définie comme une zone géographique ou le regroupement de plusieurs zones géographiques, à l'exception de l'activité Worldline qui comprend un ou plusieurs pays sans tenir compte des activités à l'intérieur de chaque pays. Chaque unité globale d'activité est dirigée par un membre dédié du Comité Exécutif.

Les méthodes d'évaluation mises en place par le Groupe pour le reporting des secteurs selon IFRS 8 sont identiques à celles utilisées pour les états financiers. Les entités du Corporate ne sont pas présentées comme un secteur opérationnel. Ainsi leurs états financiers sont présentés comme éléments de réconciliation (cf. Note 2 Informations sectorielles). Les actifs du Corporate qui ne sont pas directement imputables aux activités des secteurs opérationnels ne sont pas alloués à un secteur, ce qui concerne principalement les actifs liés aux différents sièges sociaux du Groupe. Les actifs partagés tels que l'infrastructure Mainframe européenne sont alloués aux unités globales d'activité dans lesquelles ils sont physiquement situés bien qu'ils soient utilisés par plusieurs unités globales d'activité.

Règles de présentation

Actifs et passifs courants et non courants

Les actifs et les passifs courants sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser, consommer ou régler durant le cycle d'exploitation normal, lequel peut s'étendre au-delà des douze mois suivant la clôture de l'exercice. Tous les autres actifs et passifs sont non courants. Les actifs et les passifs courants à l'exclusion de la part à court terme des emprunts, des créances financières et des provisions constituent le besoin en fonds de roulement du Groupe.

Actifs et passifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Les actifs et les passifs non courants destinés à être cédés et les activités abandonnées sont présentés sur une ligne distincte à l'actif et au passif du bilan, sans retraitement des périodes antérieures. Ils sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs et les passifs non courants sont classés comme « destinés à être cédés » si leur valeur comptable est susceptible d'être recouvrée principalement par une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que lorsque la vente est hautement probable et lorsque les actifs et les passifs sont immédiatement disponibles à la vente en l'état.

Si ces actifs et ces passifs représentent une ligne de services complète ou une unité globale d'activité, le bénéfice ou la perte provenant de ces activités est alors présenté sur une ligne distincte du compte de résultat et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie et dans le compte de résultat global sur l'ensemble des périodes publiées.

Conversion des états financiers en monnaie étrangère

Les bilans des sociétés situées à l'extérieur de la zone euro sont convertis au taux de change de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de conversion du bilan et du compte de résultat proviennent des variations de taux de change qui sont identifiées comme élément distinct des capitaux propres sous l'intitulé « Ecart de conversion ».

Dans le cadre de l'acquisition d'une société située à l'extérieur de la zone euro, le goodwill et les ajustements de juste valeur sont considérés comme des actifs et des passifs de cette société et convertis en euros au taux de change de clôture.

Le Groupe ne consolide aucune entité exerçant une activité dans une économie hyperinflationniste.

Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux taux de change des jours des transactions. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « Autres produits et charges financiers », sauf si la comptabilité de couverture est appliquée dans les conditions prévues dans la section « Actifs financiers – Instruments financiers dérivés ».

Regroupements d'entreprises et goodwill

Un regroupement d'entreprises peut impliquer l'achat des titres d'une autre entité, l'achat de l'actif net d'une autre société ou l'achat de tout ou partie des éléments d'actifs nets d'une autre entité qui, ensemble, constituent une ou plusieurs activités.

Les contrats de services majeurs avec transfert d'effectifs et d'actifs, qui permettent au Groupe de développer ou d'améliorer de manière significative sa position concurrentielle au sein d'un secteur d'activité ou d'une zone géographique, sont comptabilisés comme des regroupements d'entreprises.

Evaluation des actifs et passifs de sociétés nouvellement acquises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entité acquise se définit comme étant la juste valeur à la date d'acquisition des actifs transférés par le Groupe, des passifs repris par le Groupe à l'égard des anciens propriétaires de l'entité acquise, et des parts de capitaux propres émises par le Groupe.

Les coûts liés à l'acquisition sont exclus de la contrepartie transférée et sont inscrits en charge lorsqu'ils sont encourus.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent, à la date d'acquisition, être évaluées à la juste valeur ou en quote-part des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise. L'option pour l'application de l'une de ces deux méthodes est exerçable transaction par transaction.

Lors de la première consolidation, l'ensemble des actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquise est estimé à sa juste valeur.

Dans le cadre d'une prise de contrôle par achats successifs, la participation antérieurement détenue est réévaluée à sa juste valeur et le profit ou la perte en découlant est comptabilisée en résultat.

Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle et vente d'intérêts dans une filiale contrôlée

Les opérations d'achat de participations ne donnant pas le contrôle et de vente d'intérêts dans une filiale contrôlée qui n'ont pas d'incidence sur le contrôle exercé sont enregistrées dans les capitaux propres (y compris les coûts de transaction directs).

En cas de perte de contrôle de la filiale, le résultat de cession est enregistré en résultat. Par ailleurs, si le Groupe conserve une participation dans l'entité, celle-ci est réévaluée à sa juste valeur et le gain ou la perte en découlant est également reconnu en résultat.

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, des participations ne donnant pas le contrôle et de la juste valeur des participations antérieurement détenues par l'acquéreur dans l'entité acquise sur le montant net des actifs et passifs identifiables repris à date d'acquisition. Si le montant net des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition, après réévaluation, est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, des participations ne donnant pas le contrôle et de la juste valeur des participations antérieurement détenues par l'acquéreur dans l'entité acquise, la différence est reconnue immédiatement en produit au compte de résultat.

Le goodwill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) pour les besoins des tests de dépréciation. Le goodwill est affecté aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et représentent au sein du Groupe le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne.

Une UGT se définit comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Les UGT correspondent aux zones géographiques dans lesquelles le Groupe exerce ses activités – à l'exception de l'UGT Worldline.

La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, et sa valeur d'utilité déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Quand la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur doit être comptabilisée en résultat opérationnel.

La perte de valeur est répartie, tout d'abord, en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT puis pour le reliquat, en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Les UGT utilisées pour les besoins des tests de dépréciation ne sont pas plus grandes que les secteurs opérationnels déterminés selon IFRS 8 - *Secteurs opérationnels*.

Le goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an par comparaison de sa valeur comptable et de sa valeur recouvrable à la date de clôture sur la base des données de décembre et de projections de flux de trésorerie basées sur les données budgétaires couvrant une période de trois ans. La fréquence du test peut être plus courte si des événements ou circonstances indiquent que la valeur comptable n'est pas recouvrable. De tels événements ou circonstances incluent mais ne se limitent pas à :

- un écart significatif de la performance économique de l'actif en comparaison avec le budget ;
- une dégradation significative de l'environnement économique de l'actif ;
- la perte d'un client majeur ;
- la croissance significative des taux d'intérêt.

Immobilisations incorporelles autres que le goodwill

Les immobilisations incorporelles autres que le goodwill sont principalement constituées de logiciels et de licences d'utilisation acquis directement par le Groupe, de logiciels et de relations commerciales acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ainsi que des coûts internes de développement de solutions informatiques.

Afin de déterminer si une immobilisation incorporelle générée en interne satisfait aux critères de reconnaissance d'un actif, le Groupe distingue la production de cet actif en :

- une phase de recherche, et
- une phase de développement.

Conformément à IAS 38, aucune immobilisation incorporelle résultant de travaux de recherche (ou d'une phase de recherche sur un projet interne) ne devrait être reconnue. Les dépenses engagées au titre de la recherche (ou dans le cadre de phase de recherche de projet interne) devraient être reconnues en charges lorsqu'elles sont encourues.

Une immobilisation incorporelle résultant de travaux de développement (ou d'une phase de développement sur projet interne) peut être reconnue si et seulement si une entité peut démontrer l'ensemble des éléments suivants :

- la capacité technique à réaliser l'immobilisation incorporelle pour l'utiliser ou la vendre,
- l'intention et la capacité d'achever le développement du logiciel et de l'utiliser ou de le vendre,
- la capacité à utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- la probabilité que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe du fait de cette immobilisation incorporelle,
- la disponibilité de ressources techniques, financières ou autres adéquates à la réalisation de l'immobilisation incorporelle, et
- la capacité de mesurer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle durant sa phase de développement.

Les relations clients sont évaluées selon la méthode dite de l'« excess earnings », qui consiste à effectuer la somme des marges opérationnelles futures attribuables aux contrats, après impôt et rémunération des actifs de support.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité attendue qui en général ne dépasse pas 5 à 7 ans pour les solutions informatiques développées en interne, et n'excède pas 10 ans pour les relations clients acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ; l'amortissement correspondant est comptabilisé en autres charges opérationnelles.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur les durées d'utilité attendues suivantes :

- Constructions 20 ans
- Agencements et installations 5 à 10 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans

Bien que certains contrats d'outsourcing impliquent le transfert de matériel informatique, le contrôle de l'actif reste le plus souvent entre les mains des clients dans la mesure où ils en conservent en général la propriété. Lorsque la propriété de ce matériel est transférée à Atos, ce transfert fait l'objet, sauf rare exception, d'un paiement par Atos en début de contrat. De ce fait, l'interprétation IFRIC 18 n'a d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Contrats de location

Les contrats de location d'actifs pour lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location-financement. Les actifs ainsi loués sont capitalisés au début du contrat à la valeur la plus faible entre leur juste valeur et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité ou sur la durée du contrat si celle-ci est plus courte.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location simple.

Perte de valeur des actifs autres que le goodwill

Les actifs amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable excédant la valeur recouvrable.

Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Participations dans des sociétés non consolidées

Le Groupe détient des titres de sociétés sur lesquelles il n'exerce ni influence notable ni contrôle. Les participations dans des sociétés non consolidées sont analysées comme étant des actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisées à leur juste valeur. La juste valeur des actions cotées correspond à leur cours de clôture. En l'absence d'un marché actif pour les actions, les participations dans des sociétés non consolidées sont comptabilisées au coût historique. Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il existe des éléments objectifs mettant en évidence son caractère durable ou significatif. Les critères financiers les plus communément utilisés pour déterminer la juste valeur sont les perspectives de résultats et de capitaux propres. Les gains et les pertes provenant des variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les capitaux propres en tant qu'« Eléments constatés directement en capitaux propres ». S'il est démontré que la perte de valeur est durable, elle est inscrite au compte de résultat en « Autres produits et charges financiers ».

Prêts et créances clients

Les prêts sont classés dans les actifs financiers non courants. Les prêts et les créances clients sont initialement comptabilisés à leur juste valeur puis, ultérieurement, à leur coût amorti. La valeur nominale représente habituellement la juste valeur initiale des créances clients. Dans le cas d'un paiement différé à plus d'un an, les créances clients sont actualisées si l'effet de cette actualisation est significatif. Le cas échéant, une provision est constituée de manière individuelle pour prendre en compte d'éventuelles difficultés de recouvrement.

Certains contrats de service relèvent du traitement comptable des contrats de location s'ils accordent aux clients un droit d'usage d'un actif en contrepartie de loyers perçus dans le cadre du revenu global du contrat. Le Groupe est alors considéré comme un bailleur à l'égard de ses clients. Dès lors que cette location transfère aux clients les risques et avantages inhérents à la propriété du bien, le Groupe enregistre une créance financière au titre de la location-financement. Cette créance financière est alors classée dans le bilan en « Clients et comptes rattachés » pour la partie qui sera réalisée dans les 12 mois et en « Actifs financiers non courants » pour la partie qui sera réalisée au-delà de 12 mois.

Cession d'actifs financiers

Les cessions d'actifs financiers pour lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs transférés ne satisfont pas aux critères nécessaires à la déconsolidation. Une dette est comptabilisée pour la contrepartie financière reçue. Les actifs transférés et la dette financière sont évalués à leur coût amorti.

Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur en tant qu'actifs et passifs financiers. Les variations de leur juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier, sauf s'ils sont éligibles à la comptabilité de couverture, selon laquelle :

- pour la couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée dans le compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments de couverture ;
- pour la couverture de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres en tant qu'« Eléments constatés directement en capitaux propres ». La variation de valeur de la partie inefficace est comptabilisée dans les « Autres produits et charges financiers ». Les montants figurant en capitaux propres sont transférés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de dépôts bancaires et des instruments financiers tels que des SICAV monétaires. Ces instruments financiers doivent être convertibles à court terme en liquidités en un montant connu et ne doivent être exposés à aucun risque significatif de perte de valeur. Ils sont détenus afin de faire face aux engagements de trésorerie à court terme et ont une maturité courte, en général 3 mois ou moins à compter de leur date d'acquisition. Certains instruments tels que les dépôts à terme, qui ont dès l'origine une maturité plus longue mais autorisent les retraits anticipés et font l'objet d'une garantie de capital, peuvent également être classés en équivalents de trésorerie dans certaines circonstances. Les SICAV monétaires sont évaluées à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont enregistrées dans le résultat en « Autres produits et charges financiers ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par le résultat.

Actions propres

Les actions Atos détenues par la société mère sont inscrites à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. En cas de cession, les plus ou moins-values ainsi que les effets d'impôts correspondants sont enregistrés en variation des capitaux propres consolidés.

Retraites et avantages similaires

Les régimes d'avantages sociaux octroyés par le Groupe comportent des plans à cotisations définies et des plans à prestations définies. Les charges liées aux régimes à cotisations définies sont constatées au compte de résultat du Groupe sur la base des cotisations versées ou dues au titre de l'exercice où les services afférents ont été rendus par les bénéficiaires.

L'évaluation des engagements du Groupe au titre des régimes à prestations définies s'effectue sur la base d'une méthode actuarielle unique dite des « unités de crédit projetées ». Cette méthode repose notamment sur une projection des niveaux de retraites futures à verser aux salariés du Groupe, en anticipant les effets de leurs augmentations de salaires futures. Elle repose sur des hypothèses spécifiques, détaillées en Note 20, qui sont périodiquement mises à jour, en liaison étroite avec les actuaires externes utilisés par le Groupe.

Les actifs du régime généralement constitués au sein d'entités légales séparées sont évalués à leur juste valeur, mesurée en date de clôture.

La juste valeur des actifs du régime est déterminée sur la base d'évaluations externes fournies par les dépositaires et gestionnaires de fonds de retraite et sujettes à d'autres vérifications complémentaires lorsque le Groupe le juge nécessaire.

D'un exercice à l'autre, les différences entre d'une part les passifs anticipés et leurs montants réestimés, d'autre part le niveau attendu des actifs dédiés et leur niveau réel, constituent les écarts actuariels, qui sont cumulés au niveau de chaque régime de retraite. Ces écarts peuvent provenir soit de changements d'hypothèses actuarielles, soit d'écarts dits d'expérience qui sont créés par la non-réalisation, au cours de l'exercice, des hypothèses retenues à la fin de l'exercice précédent. Tous les écarts actuariels générés sur la période sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

Le coût des régimes d'avantages sociaux sont reconnus dans le résultat opérationnel du Groupe, à l'exception des charges liées à la désactualisation des engagements, nettes des rendements financiers attendus des actifs du régime, qui sont comptabilisées en « Autres produits et charges financiers ».

Provisions

Des provisions sont comptabilisées si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le Groupe a une obligation actuelle (juridique, réglementaire, contractuelle ou implicite) résultant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact de la valeur temps est significatif. L'effet de l'actualisation réalisée à chaque arrêté est constaté en charges financières.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur nette des frais d'émission. Les emprunts sont ultérieurement valorisés à leur coût amorti. Le calcul du taux d'intérêt effectif prend en compte les paiements d'intérêts et l'amortissement des frais d'émission.

Les frais d'émission d'emprunts sont amortis en charges financières sur la durée de vie de l'emprunt. La valeur résiduelle des frais d'émission d'emprunts remboursés par anticipation est comptabilisée en charge de l'exercice au cours duquel le remboursement intervient.

Les découverts bancaires sont enregistrés dans la partie courante des emprunts.

OCEANE (Obligation Convertible ou Echangeable en Action Nouvelle ou Existante)

L'OCEANE est un instrument financier défini comme instrument financier hybride, avec une composante dette et une composante capitaux propres, lesquelles sont évaluées et comptabilisées séparément.

Pour évaluer la valeur comptable de chaque composante, la dette est déterminée dans un premier temps sur la base d'un passif analogue (y compris les composantes dérivées n'ayant pas la qualité de capitaux propres) non assorti d'une composante de capitaux propres associée. La valeur de l'instrument en capitaux propres représenté par l'option de conversion de l'instrument en actions ordinaires est ensuite déterminée en déduisant la juste valeur du passif financier de la juste valeur de l'instrument financier composé dans son ensemble.

Engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle

Les engagements d'achat fermes ou conditionnels de participations ne donnant pas le contrôle sont, sous certaines conditions, assimilés à un achat d'actions et enregistrés dans les passifs financiers avec pour contrepartie une réduction des participations ne donnant pas le contrôle.

Pour les engagements d'achat existants avant le 1^{er} janvier 2010, lorsque la valeur de rachat excède le montant des participations ne donnant pas le contrôle, le Groupe a choisi de comptabiliser la différence en goodwill. Toute variation supplémentaire de la juste valeur de l'engagement d'achat de participations minoritaires sera également enregistrée en goodwill.

Pour les engagements d'achat contractés à compter du 1^{er} janvier 2010, lorsque le prix de rachat est supérieur au montant des participations ne donnant pas le contrôle, le Groupe a choisi de comptabiliser le solde en capitaux propres (attribuable aux propriétaires de la Société Mère). Tout changement d'évaluation de la juste valeur des engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle ultérieur sera aussi comptabilisé en capitaux propres (attribuable aux propriétaires de la Société Mère).

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe fournit des services relatifs aux Technologies de l'Information et à l'Externalisation des Processus. Le chiffre d'affaires est reconnu en fonction de la structure du contrat, selon les principes suivants :

Prestations en régie ou au forfait

Le chiffre d'affaires des prestations en régie, basées sur des unités d'œuvres informatiques vendues, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

Le chiffre d'affaires des prestations au forfait (dans les activités de Conseil ou d'Intégration de Systèmes) est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon le degré d'avancement, lorsque le résultat à terminaison peut être déterminé de manière fiable. L'avancement est déterminé par comparaison des coûts cumulés engagés, à une date donnée, aux coûts totaux prévus du contrat. Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés » pour la part des produits à recevoir et en « Autres passifs courants » pour la part des produits constatés d'avance. Lorsque le résultat d'un contrat au forfait ne peut être estimé de façon fiable, le chiffre d'affaires n'est reconnu que dans la limite des coûts du contrat encourus qui seront probablement recouvrables.

Le chiffre d'affaires des contrats long terme d'Infogérance au forfait est reconnu lorsque le service est rendu.

Le Groupe effectue, de manière régulière et dans certaines circonstances particulières, des analyses de rentabilité des contrats de services afin de déterminer si les dernières estimations de chiffres d'affaires, de coûts et d'avancement nécessitent d'être révisées. Si, ces estimations montrent qu'un contrat sera déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement couvrant la perte dans son intégralité.

Agent

Lorsque le Groupe agit comme un agent entre le client et le fournisseur, le chiffre d'affaires est comptabilisé net des facturations des fournisseurs. Les indicateurs généralement considérés pour déterminer si le Groupe agit ou non comme un agent sont notamment la responsabilité contractuelle vis-à-vis du client, la responsabilité du risque de crédit et du risque de niveau de service et la valeur ajoutée apportée aux prestations ou aux produits du fournisseur.

Contrats de service à éléments multiples

Le Groupe est amené à signer des contrats de services à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents services. Le chiffre d'affaires est reconnu de manière séparée pour chacun des éléments lorsqu'ils sont identifiables séparément. Un ensemble de contrats est regroupé et traité comme un seul et unique contrat, lorsque cet ensemble de contrats est négocié comme un marché global, que les contrats sont si étroitement liés qu'ils font, de fait, partie d'un projet unique avec une marge globale et que les contrats sont exécutés simultanément ou à la suite l'un de l'autre, sans interruption.

Paiements à la signature de contrats

Les paiements aux clients effectués à la signature de contrats sont enregistrés dans les « Autres actifs courants » et amortis linéairement sur la durée du contrat en réduction du chiffre d'affaires. Les paiements reçus des clients à la signature de contrats sont enregistrés dans les « Autres passifs courants » et repris linéairement sur la durée du contrat en augmentation du chiffre d'affaires.

Coûts de transition

Les coûts de transition sont généralement comptabilisés en charges ou reconnus en chiffre d'affaires durant la phase de transition sur la base du pourcentage d'avancement. Dans certaines rares circonstances où les services rendus durant la phase de transition ne peuvent être identifiés séparément, les coûts sont alors différés et comptabilisés en charges sur la durée du contrat, à condition qu'ils soient recouvrables. Les coûts de transition capitalisés figurent au bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés » et leur amortissement au compte de résultat en « Charges opérationnelles ».

Dans le cas où le contrat deviendrait déficitaire, les coûts de transition capitalisés sont dépréciés à hauteur de la perte prévue et une provision complémentaire pour perte à terminaison est constatée si nécessaire.

Marge opérationnelle

La marge opérationnelle reflète les opérations récurrentes du Groupe et exclut donc les produits et charges opérationnels inhabituels conformément à la recommandation n°2009-R-03 relative à la présentation des états financiers émise par le CNC (Conseil National de la Comptabilité) le 2 juillet 2009.

Autres produits et charges opérationnels

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents. Ils sont présentés après la marge opérationnelle.

Les dotations et reprises de provisions pour réorganisation et rationalisation et coûts associés sont classées dans le compte de résultat en fonction de leur nature :

- les réorganisations directement liées aux activités opérationnelles sont classées dans la marge opérationnelle ;
- les réorganisations liées aux regroupements d'entreprises ou considérées comme des plans inhabituels, anormaux et peu fréquents sont classées dans le résultat opérationnel ;
- si un plan de réorganisation est comptabilisé dans le résultat opérationnel, les dépenses de rationalisation et coûts associés sur les locaux et bâtiments, relatives au plan, sont également présentées dans le résultat opérationnel.

Lors de la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises, le Groupe peut être amené à enregistrer des provisions (risques, litiges, etc.) dans le bilan d'ouverture pendant la période d'évaluation de 12 mois qui suit l'acquisition. Au-delà de cette période d'évaluation, les reprises de provisions inutilisées correspondant à des changements d'estimations sont comptabilisées dans le compte de résultat en « Autres produits et charges opérationnels ».

Les « Autres produits et charges opérationnels » incluent également les litiges majeurs, les plus et moins-values de cessions non récurrentes sur immobilisations corporelles et incorporelles, les pertes de valeur des actifs non financiers, l'amortissement de la Relation Clients et tout autre produit ou charge considéré comme inhabituel, anormal, et peu fréquent.

Paiements fondés sur des actions

Des options de souscription d'actions représentant des paiements fondés sur des actions, dénoués en instruments de capitaux propres, sont régulièrement attribuées aux dirigeants et à certains employés. Ces transactions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle binomial de valorisation des options. Les variations de juste valeur des options après la date d'attribution n'ont aucun impact sur la valorisation initiale. La juste valeur des options est comptabilisée linéairement en « Charges de personnel » pendant la période d'acquisition des droits, en contrepartie des capitaux propres.

Dans certaines juridictions fiscales, les entités du Groupe perçoivent une déduction fiscale lorsque les options sont exercées, sur la base du cours de l'action du Groupe à la date d'exercice. Des actifs d'impôts différés sont enregistrés pour tenir compte de la différence entre la base fiscale des services reçus des employés à date (montant admis en déduction par les administrations fiscales au titre des périodes ultérieures), et leur valeur comptable, égale à zéro. Les actifs d'impôts différés sont estimés sur la base du cours de l'action du Groupe à chaque date de clôture et comptabilisés en impôts sur le résultat. Si le montant de déduction fiscale (ou de déduction fiscale future estimée) excède le montant du cumul des charges de rémunération liées, l'excédent de l'impôt différé associé est enregistré directement dans les capitaux propres.

Les plans d'actionnariat salarié permettent aux employés de souscrire à des actions du Groupe à un prix incluant une décote. Les actions sont soumises à une période d'incessibilité de 5 ans. La méthode d'évaluation de la charge de ces plans prend en compte :

- le prix d'exercice correspondant à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture de bourse précédant la date d'attribution ;
- la décote de 20% octroyée aux salariés ;
- l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de 5 ans dans la mesure où cela affecterait le prix que paierait un intervenant du marché bien informé et consentant pour ces actions ;
- la date d'attribution des droits qui est la date d'annonce du plan et de ses conditions générales (y compris le prix d'exercice) aux salariés.

La charge de ces plans est constatée en totalité en « Charges de personnel », à la clôture de la période de souscription.

Le Groupe a également mis en place des plans d'attribution d'actions gratuites au bénéfice de ses dirigeants et de certains de ses employés. La juste valeur de ces plans est égale à la valeur des actions gratuites à la date d'attribution, en tenant compte du taux de rotation du personnel sur la période d'acquisition des droits et de la valorisation de la restriction durant la période d'incessibilité éventuelle. Ces plans donnent lieu à la constatation d'une charge de personnel étalée sur la période d'acquisition des droits.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts inclut les impôts exigibles et les impôts différés. Un impôt différé est calculé sur toutes les différences temporaires entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs, selon la méthode du report variable. L'impôt différé est évalué en utilisant le taux d'imposition officiel qui sera en vigueur à la date de clôture de l'exercice où les différences temporaires se résorberont.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au niveau d'une même entité fiscale lorsqu'elle a le droit de compenser les montants ainsi comptabilisés. Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables pendant leur période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.

Les impôts différés passifs sur les différences temporaires liées au goodwill sont comptabilisés dans la mesure où les différences temporaires ne résultent pas de la comptabilisation initiale du goodwill.

Les impôts différés actifs sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par an à la clôture, sur la base des données à fin décembre, des données budgétaires et des données issues des tests de dépréciation.

Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net (attribuable aux propriétaires de la Société Mère) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions propres ne sont pas prises en compte pour le calcul du résultat par action de base ou dilué.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net (attribuable aux propriétaires de la Société Mère), ajusté du coût financier (net d'impôt) des instruments de dette dilutifs, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré du nombre moyen d'actions qui, selon la méthode du rachat d'actions, auraient été émises si tous les instruments dilutifs émis avaient été convertis (options de souscription d'actions ou obligations convertibles).

L'effet dilutif de chaque instrument convertible est déterminé en recherchant la dilution maximale du résultat de base par action. L'effet dilutif des options de souscription d'actions est évalué sur la base du cours moyen de l'action Atos sur la période.

Transaction avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées incluent en particulier les transactions avec :

- Les principaux dirigeants du Groupe - définis comme étant les personnes en charge de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe, y compris les membres du Conseil d'Administration, les Directeurs Généraux Adjointes - ainsi que les membres proches de leur famille ;
- Les entités qui sont contrôlées par le Groupe ;
- Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ;
- Les entités qui offrent un régime d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des employés du Groupe ;
- Les entités qui sont contrôlées ou détenues conjointement par l'un des dirigeants du Groupe.

D.4.7.3 Gestion des risques financiers

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt, risque de crédit et risque de change. La gestion des risques financiers est assurée par le Département Trésorerie du Groupe et consiste à minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière du Groupe.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur le marché ainsi que la disponibilité de ressources financières appropriées grâce à des facilités de crédit autorisées.

La politique du Groupe est de couvrir complètement ses besoins de liquidités estimés par des emprunts à long terme ou d'autres instruments financiers à long terme. Les contrats d'emprunt se caractérisent par des maturités et des ratios bancaires laissant suffisamment de flexibilité au Groupe pour financer ses opérations et ses développements futurs.

Les facilités de crédit sont soumises à des clauses financières restrictives (ratios bancaires) qui font l'objet d'un contrôle rigoureux par le Département Trésorerie du Groupe.

L'analyse de la maturité des passifs financiers est détaillée dans la Note 22 Passifs financiers.

Risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt provient essentiellement des emprunts. La gestion de l'exposition au risque de taux couvre deux types de risques :

- un risque de prix sur les actifs et passifs financiers à taux fixe. En contractant une dette à taux fixe par exemple, le Groupe s'expose à une perte potentielle d'opportunité si les taux d'intérêts venaient à baisser. Toute variation des taux d'intérêts est susceptible d'avoir un impact sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe. Cette perte d'opportunité n'aurait toutefois aucun effet sur les produits et les charges financiers tels que présentés dans le compte de résultat consolidé et, en tant que tel, sur le résultat net futur du Groupe jusqu'à l'arrivée à échéance de ces actifs et passifs ;
- un risque de variation des flux de trésorerie sur les actifs et passifs à taux variable si les taux d'intérêt venaient à augmenter.

L'objectif principal de la gestion des taux d'intérêt de l'endettement du Groupe est de minimiser le coût de la dette et de le protéger des fluctuations des taux d'intérêt en contractant des swaps de taux variable contre taux fixe. Les instruments dérivés autorisés auxquels le Groupe a recours pour couvrir son endettement sont des contrats de swaps conclus avec des établissements financiers de premier ordre.

Risque de crédit

Les concentrations de risques de crédit du Groupe ne sont pas significatives. Les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat. Seuls les établissements financiers de premier ordre sont utilisés par le Groupe dans le cadre des opérations de trésorerie et opérations sur instruments dérivés.

Risque de change

Les fluctuations des taux de change n'ont pas d'incidence significative sur la performance financière du Groupe dans la mesure où une part significative de l'activité est réalisée à l'intérieur de la zone euro et où les produits et les charges sont généralement libellés dans la même devise.

Le Groupe a mis en place des procédures de gestion des positions en devises étrangères résultant d'opérations commerciales et financières libellées en monnaies différentes de la monnaie locale de l'entité concernée. Conformément à ces procédures, toutes les expositions significatives doivent être couvertes dès leur survenance. Pour couvrir son exposition au risque de change, le Groupe a recours à divers instruments financiers, principalement des contrats à terme et des swaps de devises.

Risque de prix

L'exposition du Groupe au risque de prix affectant les instruments de capitaux propres n'est pas significative. Le Groupe n'est pas exposé au risque de prix sur les matières premières.

D.4.7.4 Notes aux comptes consolidés

Note 1 Variation de périmètre

Regroupement d'entreprises

Le 1^{er} juillet 2011, Atos a acquis, auprès de Siemens AG, 100% de Siemens IT Solutions and Services, un leader européen des prestations de services informatiques, offrant une expertise technologique et une connaissance des processus industriels de ses clients afin de fournir des solutions sur l'ensemble de la chaîne informatique.

L'accord a donné naissance à une nouvelle entreprise qui fait partie du Top 10 mondial des sociétés de services informatiques, bénéficiant d'une complémentarité exceptionnelle des deux entités regroupées, sur les plans géographiques, commerciaux et industriels.

Par cet accord, Siemens devient le premier client d'Atos. Les tableaux ci-dessous détaillent la contrepartie transférée, ainsi que les actifs et les passifs acquis.

Le chiffre d'affaires 2011 pro forma, à périmètre et taux de change constants (12 mois pour Atos et 12 mois pour Siemens IT Solutions and Services) s'est élevé à 8 778 millions d'euros. La marge opérationnelle correspondante a atteint 425,0 millions d'euros soit 4,8 % du chiffre d'affaires.

Contrepartie transférée

(En millions d'euros)	Montant
Paiement initial en numéraire	176,6
Ajustement du prix	-145,4
Obligations convertibles en actions souscrites par Siemens	250,0
Actions Atos émises à Siemens	482,4
Total prix d'acquisition	763,6

Obligations convertibles en actions

Siemens a reçu d'Atos 5,4 millions d'euros d'obligations convertibles en actions existantes ou nouvelles pour une valeur totale de 250,0 millions d'euros.

Actions Atos

Dans le cadre de la transaction, Atos a également émis 12,5 millions d'actions nouvelles, représentant 15% du capital d'Atos, totalement libérées pour une valeur nominale d'un euro. La juste valeur des actions émises a été évaluée au cours du 1^{er} juillet 2011, soit 38,65 euros.

Ajustement du prix

L'ajustement du prix de 160,8 millions d'euros a résulté de l'application des termes de l'accord conclu par les parties en février 2012 et a été réglé en numéraire au cours du premier trimestre 2012.

Par ailleurs, une contrepartie supplémentaire de 15,4 millions d'euros a dû être transférée en 2012 pour les actifs et passifs des acquisitions qui, pour des raisons réglementaires ou contractuelles, ont été différées.

Cet ajustement du prix inclut 30,0 millions d'euros de contrepartie conditionnelle correspondant à la constatation de provisions complémentaires pour créances douteuses et pour pertes à terminaison sur contrats qui seraient remboursées à Siemens dans le cas peu probable où ces pertes ne se matérialiseraient pas.

Garanties données par Siemens

Siemens s'est engagé à indemniser Atos au titre de certains risques et/ou coûts, dont notamment ceux décrits ci-après.

Activités de Siemens hors périmètre de l'activité SIS

Siemens s'est engagé à indemniser Atos si celui-ci venait à encourir des coûts ou des risques afférents aux activités de Siemens autres que celles incluses dans le périmètre de l'activité SIS acquise par Atos.

Contrats commerciaux susceptibles de générer des pertes

Siemens s'est engagé à compenser, dans certaines limites, Atos pour certains risques et pertes encourus au titre de quatre contrats commerciaux spécifiques conclus par le Groupe SIS.

Risques pouvant résulter des autres contrats commerciaux

Siemens s'est engagé à indemniser Atos, partiellement et dans certaines limites, au titre des contrats commerciaux qui seraient identifiés dans les deux années suivant la date de réalisation comme présentant des risques d'exécution à perte et qui n'auraient pas été, ou correctement été, pris en compte dans le calcul de l'ajustement de prix conclu le 23 février 2012.

La responsabilité résiduelle de Siemens au titre de cette indemnité est plafonnée à un montant maximal de 114 millions d'euros.

Certains litiges commerciaux

Siemens a également consenti une indemnisation spécifique pour les coûts à encourir au titre de certains litiges commerciaux en cours de SIS.

Actifs acquis et passifs exigibles identifiés

(En millions d'euros)	Actifs acquis et passifs repris identifiés : Evaluation initiale	Actifs et passifs différés reconnus ultérieurement	Autres ajustements du bilan d'ouverture	Actifs acquis et passifs repris identifiés : Evaluation finale à l'issue de la période de 12 mois
Immobilisations incorporelles	396,5	11,2	-5,4	402,3
Immobilisations corporelles	309,4	16,7	16,7	342,8
Actifs financiers non courants	4,5	-	-	4,5
Impôts différés actifs	138,8	0,5	-27,8	111,5
Autres actifs courants	-	-	98,9	98,9
Total des actifs non courants	849,2	28,5	82,5	960,1
Clients et comptes rattachés	741,5	43,1	-3,8	780,7
Impôts courants	14,5	0,3	-	14,9
Autres actifs courants	412,9	1,7	-5,2	409,4
Instruments financiers courants	31,8	-	-	31,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	248,9	3,0	-	251,9
Total des actifs courants	1 449,6	48,1	-9,0	1 488,7
TOTAL DE L'ACTIF (A)	2 298,8	76,5	73,5	2 448,8
Provisions retraites et assimilées	78,8	4,2	-	83,0
Provisions non courantes	621,9	2,2	18,8	642,9
Instruments financiers non courants	0,7	15,7	-	16,4
Impôts différés passifs	165,8	0,7	-6,9	159,5
Autres passifs non courants	26,1	-	-	26,1
Total des passifs non courants	893,3	22,8	11,9	928,0
Fournisseurs et comptes rattachés	387,7	19,1	-1,6	405,2
Impôts courants	5,4	0,3	-0,3	5,4
Provisions courantes	0,3	-	-	0,3
Instruments financiers courants	42,2	10,0	-	52,2
Autres passifs courants	595,1	10,8	-1,3	604,6
Total des passifs courants	1 030,7	40,2	-3,2	1 067,7
TOTAL DU PASSIF (B)	1 924,0	62,9	8,8	1 995,7
Juste valeur des actifs nets identifiés (A)-(B)	374,8	13,6	64,7	453,1

L'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs exigibles a permis de réévaluer les actifs et les passifs et de reconnaître un nouvel actif incorporel relatif à la relation clients et au carnet de commandes pour 333,3 millions d'euros. L'évaluation de cet incorporel a été réalisée par un expert indépendant. Cet actif est amorti linéairement sur une durée de 8,75 ans, ce qui représente une charge annuelle sur 2012 de 40,2 millions d'euros dont 2,2 millions d'effet de change.

Goodwill

La présentation du goodwill reconnu suite à l'acquisition de Siemens IT Solutions and Services est détaillée ci-dessous :

(En millions d'euros)	Montant
Total prix acquisition	763,6
Juste valeur des actifs nets identifiés	-453,1
Goodwill	310,5

Le goodwill s'explique par la complémentarité géographique des deux entités, par le savoir-faire et l'expérience du personnel de Siemens IT Solutions and Services et par les synergies attendues de l'intégration au sein du Groupe.

Le goodwill reconnu suite à l'acquisition de Siemens IT Solutions and Services n'est pas déductible au plan fiscal.

Sortie de trésorerie nette sur l'acquisition de sociétés

La part du prix d'acquisition payée en numéraire a été de 176,6 millions d'euros. Au 1^{er} juillet 2011, à la conclusion de l'opération, la trésorerie nette apportée par SIS était de 361,0 millions d'euros. Ce montant inclut la somme de 155,0 millions d'euros intégrée dans le calcul du prix d'acquisition afin de compenser l'allongement du délai de paiement (de zéro à 45 jours) appliqué aux contrats de prestations rendus au Groupe Siemens à compter du 1^{er} juillet 2011. En conséquence, l'impact de trésorerie nette sur l'acquisition de SIS a été positif de 29,4 millions d'euros.

Autres acquisitions

Le Groupe a acquis pour 36,5 millions d'euros de participations lui permettant d'avoir le contrôle des sociétés suivantes :

- blueKiwi Software SA, une société de réseaux sociaux d'entreprise située en France ;
- MSL Technology S.L. en Espagne, un fournisseur de résultats en temps réel et de systèmes informatiques pour les grands événements sportifs ;
- Quality Equipment B.V., acteur néerlandais dans les paiements électroniques ;
- DAESA, petite captive de la Banque Populaire en Espagne.

Le Groupe a cédé 49% des parts détenues dans la coentreprise belge Sinsys en juin 2012 et son activité peu significative en Grèce en décembre 2012 pour un montant total de 12,2 millions d'euros.

Note 2 Informations sectorielles

En accord avec IFRS 8, les résultats provenant des secteurs opérationnels sont basés sur la présentation du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel puis réconcilié au résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel évalue le résultat ou la perte des secteurs en calculant un résultat opérationnel. Le principal décideur opérationnel qui est responsable de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs opérationnels a été identifié comme étant le Président Directeur Général qui prend les décisions stratégiques.

Suite à l'acquisition de SIS, le principal décideur opérationnel a réorganisé les secteurs opérationnels de la manière suivante :

Secteurs opérationnels	Activités
Allemagne	Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées (hors Atos Worldline et Atos Worldgrid) en Allemagne.
France	Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées (hors Atos Worldline and Atos Worldgrid) en France.
Royaume-Uni & Irlande	Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées en Irlande et au Royaume-Uni.
Benelux	Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées (hors Atos Worldline) au Belux et aux Pays-Bas.
Atos Worldline	Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées en Belgique, Chine, France, Allemagne, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande et Pays-Bas.
Europe Centrale & de l'Est	Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées en Autriche, Bulgarie, Croatie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie and Turquie.
Amérique du Nord	Intégration de Systèmes, Infogérance au Canada et aux Etats-Unis.
Europe du Nord, du Sud & de l'Ouest	Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées au Danemark, Finlande et les Pays Baltes, Italie, Suède et Suisse.
Zone Ibérique	Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées (hors Atos Worldgrid) en Andorre, Portugal et Espagne.
Autres pays	Conseil & Services Technologiques, Intégration de Systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie & Activités Spécialisées (hors Atos Worldline) en Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Egypte, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Mexique, Maroc, Philippines, Qatar, Singapour, Taïwan, Thaïlande, EAU, et aussi Atos Worldgrid (Chine, France, Allemagne, Italie et Espagne) et les activités de Major Events.

Les transferts et les transactions entre les différents secteurs sont effectués aux conditions commerciales normales qui seraient également en vigueur pour les tierces parties non liées.

Aucun contrat ne génère plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

Les modifications apportées aux secteurs opérationnels utilisés en 2011 sont les suivantes :

Secteurs opérationnels en 2011	Changements	Secteurs opérationnels en 2012
Allemagne	Atos Worldgrid Allemagne	Autres pays

Les changements du reporting interne sont appliqués rétrospectivement et les données comparatives sont ajustées.

L'information relative aux secteurs opérationnels pour la période est la suivante :

(En millions d'euros)	Royaume-Uni et Irlande			Europe de l'Est et Europe Centrale			Amérique du Nord		Nord et Sud-Ouest Europe		Zone Ibérique		Autres pays		Total Segments opérationnels		Direction des lignes de services		Total Groupe
	Allemagne	France	Irlande	Benelux	Atos Worldline	Europe Centrale	Amérique du Nord	Nord et Sud-Ouest Europe	Zone Ibérique	Autres pays	Total Segments opérationnels	Autre Corporate	Elimination	Total	Direction des lignes de services	Total			
Exercice cbs le 31 décembre 2012																			
Chiffre d'affaires par secteur	1 690,5	979,9	1 678,9	978,3	927,4	566,2	589,0	407,2	317,0	708,9	8 844,3			8 844,3		8 844,3			8 844,3
%	19,1%	11,1%	19,0%	11,1%	10,5%	6,4%	6,6%	4,6%	3,6%	8,0%	100,0%			100,0%		100,0%			100,0%
Chiffre d'affaires intra-secteurs	164,5	90,2	33,2	70,4	27,2	103,2	38,0	15,7	13,1	205,4	760,9			760,9		(881,5)			
Total Chiffre d'affaires	1 855,0	1 070,1	1 712,1	1 048,7	954,6	671,4	626,0	422,9	330,1	914,3	9 605,2			9 605,2		(881,5)			8 844,3
Marge opérationnelle par secteur	138,7	14,8	116,7	78,4	162,1	60,4	47,2	32,2	8,8	45,9	705,2			705,2		(125,2)			580,0
%	8,2%	1,5%	7,0%	8,0%	17,5%	10,6%	8,0%	7,9%	2,8%	6,5%	8,0%			8,0%					6,6%
Total Actif sectoriel	963,4	594,1	1 044,7	835,0	712,0	339,9	207,1	238,1	208,1	626,8	5 769,2			5 769,2		- 119,6			5 888,8
Autres informations sur le résultat global																			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-80,2	-24,8	-57,2	-38,1	-31,7	-28,9	-15,3	-16,4	-3,4	-32,8	-328,8			-328,8		-15,8			-344,6
Pertes de valeur sur actif immobilisé	-2,4										-2,4			-2,4					-2,4
Reprises de pertes de valeur sur actif immobilisé																			
Autres informations																			
Effectifs fin d'année (en nombre)	8 641	9 837	10 927	6 708	5 909	6 210	4 106	1 723	5 149	16 573	75 783			75 783		634			76 417
Investissements	57,9	19,8	41,6	37,9	42,3	35,0	16,2	17,2	2,9	40,1	310,9			310,9		14,2			325,1
Dettes nettes	-478,5	-5,9	213,9	83,7	-100,7	-62,6	-64,0	-65,9	58,4	-143,9	-565,5			-565,5		333,4			-232,1
Exercice cbs le 31 décembre 2011																			
Chiffre d'affaires par secteur	1 099,6	991,0	1 194,9	942,2	913,1	310,6	304,0	223,5	314,3	518,9	6 812,1			6 812,1		0,4			6 812,5
%	16,1%	14,5%	17,5%	13,8%	13,4%	4,6%	4,5%	3,3%	4,6%	7,6%	100,0%			100,0%		0,0%			100,0%
Chiffre d'affaires intra-secteurs	74,5	83,2	15,3	43,6	19,8	54,2	13,4	9,8	9,4	145,3	468,5			468,5		(9,1)			0,0
Total Chiffre d'affaires	1 174,1	1 074,2	1 210,2	985,8	932,9	364,8	317,4	233,3	323,7	664,2	7 280,6			7 280,6		(8,7)			6 812,5
Marge opérationnelle par secteur	83,1	19,3	79,7	70,2	157,0	29,1	31,5	16,6	3,9	34,3	524,7			524,7		(102,3)			422,4
%	7,6%	1,9%	6,7%	7,4%	17,2%	9,4%	10,4%	7,4%	1,2%	6,6%	7,7%			7,7%		0,0%			6,2%
Total Actif sectoriel	990,7	625,9	1 003,6	997,5	691,5	338,1	212,9	243,5	204,1	520,8	5 828,6			5 828,6		372,9			6 201,5
Autres informations sur le résultat global																			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-56,6	-24,6	-42,1	-40,6	-41,1	-16,0	-11,5	-9,1	-3,2	-24,8	-269,6			-269,6		-10,6			-280,2
Pertes de valeur sur actif immobilisé	-0,1										-0,8			-0,8					-0,9
Reprises de pertes de valeur sur actif immobilisé	1,0				0,3						1,3			1,3					1,3
Autres informations																			
Effectifs fin d'année (en nombre)	9 164	10 576	9 667	7 132	5 849	4 814	3 810	1 681	5 004	15 597	73 294			73 294		675			73 969
Investissements	59,0	14,9	37,9	31,8	39,3	10,8	7,4	8,7	2,6	22,2	234,6			234,6		18,7			253,3
Dettes nettes	-1 053,4	67,6	245,7	68,9	-43,3	-30,2	-24,0	-53,1	31,9	34,1	-755,8			-755,8		897,6			141,8

Les actifs détaillés ci-dessus par secteur sont réconciliés avec le total actif comme suit :

(En millions d'euros)	Exercice 2012	Exercice 2011
Total Actif sectoriel	5 888,8	6 201,5
Actifs d'impôts	398,8	398,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 159,7	766,8
Total ACTIF	7 447,3	7 367,1

Le chiffre d'affaires du Groupe provenant des clients externes se répartit par lignes de services de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Conseil & Services Technologiques	Intégration de Systèmes	Infogérance	HTTS * & Activités Spécialisées	Non affecté	Total Groupe
Exercice clos le 31 décembre 2012						
Chiffre d'affaires par secteur	603,6	2 136,4	4 135,2	1 969,1	-	8 844,3
%	6,8%	24,2%	46,8%	22,3%	0,0%	100,0%
Exercice clos le 31 décembre 2011						
Chiffre d'affaires par secteur	587,7	1 770,5	2 891,4	1 562,5	0,4	6 812,5
%	8,6%	26,0%	42,4%	22,9%	0,0%	100,0%

(*) HTTS Services Transactionnels de Haute Technologie

Note 3 Charges de personnel

(En millions d'euros)	Exercice 2012	% du chiffre d'affaires	Exercice 2011	% du chiffre d'affaires
Salaires	-3 526,1	39,9%	-2 772,0	40,7%
Charges sociales	-939,7	10,6%	-766,7	11,3%
Taxes, formation, intéressement et participation	-60,8	0,7%	-66,5	1,0%
Options de souscription d'actions et assimilées (Dotations) / Reprises nettes aux provisions pour charges de personnel	-17,2	0,2%	-10,5	0,2%
Différence entre les contributions payées et la charge nette liée aux engagements de retraite (*)	1,1	0,0%	3,3	0,0%
	40,5	-0,5%	48,2	-0,7%
Total	-4 502,2	50,9%	-3 564,2	52,3%

(*) Différence entre le total payé aux fonds de pension et la charge nette des engagements de retraite selon IAS 19.

Rémunération à base d'actions

La charge de 17,2 millions d'euros (contre 10,5 millions d'euros en 2011) enregistrée dans la marge opérationnelle au titre des paiements fondés sur des actions est composée de :

- 11,3 millions d'euros liés à un nouveau plan d'actions accordé le 22 décembre 2011 et le 29 mars 2012 ;
- 4,1 millions d'euros liés à l'émission d'actions réservée aux salariés dans le cadre du programme SPRINT en novembre 2012 ;
- 1,7 million d'euros liés à des plans de stock-options accordés sur les exercices antérieurs ;
- 0,1 million d'euros liés au plan « Management Investment Plan » (MIP) et au plan « Long Term Incentive » (LTI) mis en place en 2008 et en 2007.

Plan d'attribution d'actions gratuites

Total des charges comptabilisées en marge opérationnelle au cours de l'exercice 2012 concernant les plans d'attribution d'actions gratuites :

(En millions d'euros)	Exercice 2012	Exercice 2011
Plan 2012	0,2	-
Plan 2011	11,1	0,3
LTI/MIP mis en place en 2007 et en 2008	0,1	0,6
Total	11,4	0,9

Plan d'actionnariat salarié « SPRINT »

Un nouveau plan d'actionnariat salarié appelé SPRINT 2012 a été proposé à la majorité des employés au sein du Groupe. Suivant le même modèle que le plan SPRINT 2011 émis l'an passé, ce plan offre aux salariés éligibles deux formules :

- La formule SPRINT « Dynamic » : prix de souscription des actions incluant une décote de 20% et une période d'incessibilité des actions de cinq ans. L'apport personnel n'est pas protégé ;
- La formule SPRINT « Secure » : la structure à effet de levier mise en place en une collaboration avec une banque permet au salarié de récupérer au terme de la période d'incessibilité de cinq ans, le montant le plus élevé entre son apport personnel majoré d'un intérêt de 3% et dix fois la hausse moyenne des actions acquises. L'apport personnel et cette hausse sont garantis par la banque, qui bénéficie de la décote de 20% par rapport au prix de référence sur 10 actions.

Au titre de SPRINT 2012, le Groupe a émis 570 510 actions au prix de référence de 51,35 euros (avant l'application de la décote de 20%).

Le coût d'incessibilité pour la période de cinq ans est pris en compte dans le calcul de la charge de ce plan selon les conditions suivantes :

- Taux d'intérêt sans risques : 1%
- Spread de crédit : 4,9%
- Coût du prêt-emprunt : 1,5%

Plan de stocks options

Le Groupe a reconnu un montant total de 1,7 million d'euros de charges sur les stocks options (contre 5,3 millions d'euros en 2011) détaillé par un plan comme suit :

Date d'attribution	Nombre d'actions initialement attribué	Charges 2012 (En millions d'euros)
23 décembre 2008	1 378 000	0,1
26 mars 2009	1 850 000	0,5
3 juillet 2009	1 443 500	0,4
4 septembre 2009	259 000	0,1
31 décembre 2010	374 500	0,6
Total	5 305 000	1,7

Détail des stocks-options en circulation à la fin de l'année :

	Exercice 2012		Exercice 2011	
	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix d'exercice	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix d'exercice
En circulation au début d'année	8 531 235	39,5	9 477 800	41,3
Attribuées durant l'année	-	-	-	-
Annulées durant l'année	-28 330	41,8	-162 445	31,2
Exercées durant l'année	-860 045	30,8	-219 070	23,9
Expirées durant l'année	-100 680	58,7	-565 050	79,1
En circulation en fin de période	7 542 180	40,2	8 531 235	39,5
Exerçables à la fin de l'année, en dessous du cours de l'action à la fin de l'exercice (*)	4 981 018	31,8	2 860 202	23,6

(*) Cours de l'action à la fin de l'exercice: 52,86 euros au 31 décembre 2012 et 33,91 euros au 31 décembre 2011.

Les options en circulation à la clôture ont une durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée de 4,3 ans (contre 5,2 ans en 2011).

Note 4 Charges opérationnelles

(En millions d'euros)	Exercice 2012	% du chiffre d'affaires	Exercice 2011	% du chiffre d'affaires
Sous-traitance - Direct	-1 387,0	15,7%	-974,1	14,3%
Achats de logiciels et de matériels informatiques	-442,8	5,0%	-334,9	4,9%
Coûts de maintenance	-401,7	4,5%	-302,7	4,4%
Charges locatives	-301,1	3,4%	-248,2	3,6%
Télécommunications	-299,0	3,4%	-197,4	2,9%
Transports et déplacements	-204,9	2,3%	-147,4	2,2%
Véhicules d'entreprise	-101,1	1,1%	-89,6	1,3%
Honoraires	-210,6	2,4%	-150,5	2,2%
Impôts et taxes, autres que l'impôt sur les sociétés	-40,3	0,5%	-19,9	0,3%
Autres charges	-177,7	2,0%	-136,7	2,0%
Sous-total charges	-3 566,2	40,3%	-2 601,4	38,2%
Amortissements des immobilisations (Dotations) / Reprises nettes aux provisions	-344,6	3,9%	-280,3	4,1%
Plus et moins-values d'immobilisations cédées	124,5	-1,4%	49,3	-0,7%
Plus et moins-values d'immobilisations cédées	-2,9	0,0%	-0,8	0,0%
Pertes sur créances irrécouvrables	-15,2	0,2%	-15,9	0,2%
Production immobilisée	42,3	-0,5%	23,2	-0,3%
Sous-total autres charges	-195,9	2,2%	-224,5	3,3%
Total	-3 762,1	42,5%	-2 825,9	41,5%

Note 5 Autres produits et charges opérationnels

Le poste "Autres produits et charges opérationnels" comprend les produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents et a représenté une charge nette de 198,6 millions d'euros en 2012. La variation défavorable entre 2011 et 2012 s'explique en majeure partie par l'impact positif et non récurrent de l'indexation des pensions au Royaume-Uni pour 76,9 millions d'euros, survenue l'année dernière. Le détail par nature de ce poste est le suivant :

(En millions d'euros)	Exercice 2012	Exercice 2011
Réorganisation des effectifs	-62,4	-56,9
Rationalisation et frais associés	-28,1	-29,6
Coûts d'intégration et d'acquisition	-53,3	-45,5
Amortissement Relation Clients	-43,2	-18,5
Changement de l'indice d'indexation des retraites au Royaume-Uni	-	76,9
Autres	-11,6	-1,1
Total	-198,6	-74,7

Les 62,4 millions d'euros de coûts de **réorganisation des effectifs** ont été induits par les coûts non récurrents des programmes de transformation Groupe visant à améliorer l'efficacité et la productivité du Groupe. Les plans de réorganisation concernant les sociétés anciennement Siemens IT Solutions et Services (SIS), intégralement provisionnés au 30 juin 2011, ont été menés à terme dans tous les pays concernés à fin décembre 2012, hormis en Allemagne où les derniers départs sont prévus pour le premier semestre 2013.

Les 28,1 millions d'euros de coûts de **rationalisation et frais associés** sont la résultante de la rationalisation des locaux de bureaux dans le cadre du programme TOP lancé en 2011, mené conjointement avec la stratégie de consolidation des centres de traitement informatique. Ces coûts ont principalement concerné l'Allemagne pour 8,7 millions d'euros, le Benelux pour 8,1 millions d'euros, LATAM pour 3,7 millions d'euros et CEE pour 2,5 millions d'euros.

Les **coûts d'intégration et d'acquisitions**, principalement liés à l'acquisition de Siemens IT Solutions and Services (SIS), se sont élevés à 53,3 millions d'euros et se sont composés notamment de coûts de séparation des infrastructures informatiques et d'homogénéisation des outils et processus des sociétés anciennement SIS.

L'amortissement de la **Relation Clients** s'est élevé à 43,2 millions d'euros, dont 40,2 millions d'euros correspondant à la partie du prix d'acquisition allouée à la valorisation de la relation clients et du carnet de commandes apportés par SIS.

Les **autres** éléments se sont élevés à une charge de 11,6 millions d'euros, dont principalement :

- une provision de 13,0 millions d'euros afin de couvrir l'insolvabilité du client Neckermann, annoncée au second semestre 2012 ;
- une perte de 10,2 millions d'euros relative à la cession de la filiale grecque ;
- un gain de 4,3 millions d'euros relatif à la cession de 49% de la participation détenue dans la coentreprise belge « Sinsys ».

Note 6 Résultat financier

Le résultat financier du Groupe s'est soldé par une charge de 51,8 millions d'euros sur l'exercice (contre une charge de 35,4 millions d'euros en 2011). Il est composé d'un coût de l'endettement financier net de 34,2 millions d'euros et de coûts financiers non opérationnels de 17,6 millions d'euros.

Coût de l'endettement financier net

(En millions d'euros)	Exercice 2012	Exercice 2011
Charges d'intérêt sur opérations de financement	-30,3	-29,1
Intérêts financiers liés aux locations-financement	-1,1	-0,2
Résultat des cessions d'équivalents de trésorerie	0,2	1,5
Gains/(pertes) liés à la couverture de l'exposition au risque de taux d'intérêt	-3,0	-
Coût de l'endettement financier net	-34,2	-27,8

Le coût de l'endettement financier net est passé de 27,8 millions d'euros sur l'exercice précédent à 34,2 millions d'euros sur l'exercice 2012, et s'est composé des éléments suivants :

- Coût de l'endettement moyen brut sur la période pour un montant de 957,6 millions d'euros (portant des intérêts au taux moyen de 4,37%) comprenant :
 - le tirage sur le crédit syndiqué utilisé pour une moyenne de 284,2 millions d'euros (portant des intérêts à hauteur de 3,95%, frais d'engagement et coûts d'instruments financiers inclus) ;
 - les charges d'intérêt calculées sur les obligations convertibles émises en octobre 2009 pour un montant résiduel de 228,6 millions d'euros portant un taux d'intérêt effectif de 6,68% (en IFRS) ;
 - les charges d'intérêt calculées sur les obligations exclusivement souscrites par Siemens à la date d'acquisition de Siemens IT Solutions and Services en juillet 2011 pour un montant résiduel de 231,1 millions d'euros au 31 décembre 2012, portant un taux d'intérêt effectif de 4,35% (en IFRS) ; et
 - d'autres sources de financement dont la titrisation pour un montant moyen de 223,7 millions d'euros portant un taux d'intérêt effectif de 3,01%.
- Le produit financier sur une trésorerie moyenne de 928,2 millions d'euros portant un taux d'intérêt moyen effectif de 0,82%.

Le taux moyen de la charge d'intérêt sur les emprunts est resté stable à 4,37% en 2012 contre 4,34% en 2011.

La rémunération moyenne de la trésorerie du Groupe a varié de 1,03% en 2011 à 0,82% en 2012.

La marge opérationnelle couvre 17 fois le coût net de la dette, ce qui répond largement aux critères définis par les termes du prêt syndiqué qui stipulent que la marge opérationnelle doit être quatre fois supérieure au coût net de la dette financière.

Autres produits et charges financiers

(En millions d'euros)	Exercice 2012	Exercice 2011
Gains/(pertes) de change et couvertures liées	-8,1	8,1
Gains/(pertes) liés à la réévaluation des contrats de change à leur valeur de marché	1,9	-0,1
Charges financières d'actualisation	-0,3	-0,5
Autres produits/(charges) financiers	-11,1	-15,1
Total autres produits/(charges) financiers	-17,6	-7,6
Dont :		
- autres charges financières	-54,7	-82,3
- autres produits financiers	37,1	74,7

Les coûts financiers non opérationnels se sont élevés à 17,6 millions d'euros en 2012, contre 7,6 millions d'euros en 2011 et étaient principalement composés des coûts financiers des pensions (6,6 millions d'euros en 2012 contre 11,1 millions d'euros de charges en 2011) et le total net des effets de change (6,2 millions d'euros).

Les coûts financiers des pensions représentent la différence entre les coûts d'intérêts et le retour attendu des actifs de pension. Voir la Note 20 des états financiers consolidés relative aux retraites pour des informations supplémentaires.

Note 7 Charge d'impôt

Impôts courants et différés

(En millions d'euros)	Exercice 2012	Exercice 2011
Impôts courants	-75,3	-112,8
Impôts différés	-27,6	-16,5
Total	-102,9	-129,3

Taux effectif d'impôt

La différence entre le taux courant d'imposition en France et le taux effectif d'impôt du Groupe se décompose de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Exercice 2012	Exercice 2011
Résultat net avant impôt	329,6	312,3
Taux courant d'imposition français	36,1%	36,1%
Impôt théorique au taux courant français	-119,0	-112,7
Effet des différences permanentes	-21,2	-3,4
Ecart de taux sur sociétés étrangères	27,9	35,6
Effet des actifs d'impôt non reconnus	33,8	-26,6
Effet des changements de taux sur les impôts différés	-6,1	-9,9
Retenues à la source	-6,9	-10,6
CVAE nette d'impôt	-13,2	-12,7
Crédits d'impôt français	4,2	8,5
Autres	-2,4	2,5
Charge d'impôt du Groupe	-102,9	-129,3
Taux effectif d'impôt	31,2%	41,4%

Le taux effectif d'impôt du Groupe 2012 a été de 31,2 %, incluant la CVAE pour un montant brut de 20,1 millions d'euros ou 13,2 millions d'euros nets d'impôt.

Taux effectif d'impôt retraité

(En millions d'euros)	Exercice 2012	Exercice 2011
Résultat net avant impôt	329,6	312,3
Autres produits et charges opérationnels	-198,6	-74,7
Résultat avant impôt hors éléments inhabituels	528,2	387,0
Impôts sur autres produits et charges opérationnels	59,8	25,6
Autres impôts inhabituels	7,4	-39,3
Charge d'impôt du Groupe	-102,9	-129,3
Charge totale d'impôt hors éléments inhabituels	-170,1	-115,6
Taux effectif d'impôt retraité	32,2%	29,9%

Après retraitement des éléments inhabituels, le résultat net avant impôt s'est élevé à 528,2 millions d'euros, la charge d'impôt hors éléments inhabituels à 170,1 millions d'euros et le taux effectif d'impôt retraité à 32,2%.

Note 8 Impôts différés

(In EUR million)	31 décembre 2012	31 décembre 2011 retraité	31 décembre 2011 publié
Impôts différés actifs	362,5	352,7	381,3
Impôts différés passifs	192,4	237,7	244,6
Total impôts différés	170,1	115,0	136,7

Décomposition des actifs et passifs d'impôts différés par nature

(En millions d'euros)	Déficits fiscaux reportables	Relations contrac- tuelles	Immobili- sations	Retraites	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2011	74,7	-	47,4	63,8	37,4	223,3
Résultat de l'exercice	-7,0	5,7	6,0	-26,3	5,1	-16,5
Goodwill	74,8	-99,2	3,5	25,2	-31,5	-27,2
Capitaux propres	-0,1	-	-	-37,7	-10,4	-48,2
Reclassements	6,9	-	-	0,7	-8,0	-0,4
Différences de change	4,4	0,4	2,9	0,1	-2,0	5,7
Au 31 décembre 2011	153,7	-93,1	59,8	25,8	-9,4	136,7
Impact du regroupement d'entreprises SIS	-0,1	-	-5,3	-33,2	16,9	-21,7
Au 1^{er} janvier 2012 retraité	153,6	-93,1	54,5	-7,4	7,5	115,0
Résultat de l'exercice	11,1	12,1	10,9	3,3	-64,8 (*)	-27,4
Goodwill	5,9	-4,9	0,3	2,2	0,3	3,8
Capitaux propres	-	-	-	83,2	-1,0	82,2
Reclassements	-7,1	-	2,8	2,7	-4,6	-6,2
Différences de change	-	0,7	1,5	2,3	-1,8	2,7
Au 31 décembre 2012	163,5	-85,2	70,0	86,3	-64,4	170,1

(*) Dont 27,9 millions d'euros de différences permanentes liées aux provisions.

Echéancier des déficits fiscaux reportables (en base)

(En millions d'euros)	Exercice 2012			Exercice 2011		
	Reconnus	Non reconnus	Total	Reconnus	Non reconnus	Total
2012	-	-	-	0,9	8,4	9,3
2013	9,9	1,4	11,3	2,8	2,5	5,3
2014	39,6	13,0	52,6	45,0	14,2	59,2
2015	1,2	2,2	3,4	1,9	2,6	4,5
2016	6,1	2,0	8,1	-	-	-
Déficits fiscaux reportables à plus de 5 ans	190,3	83,8	274,1	167,8	231,9	399,7
Déficits fiscaux reportables ayant une échéance	247,1	102,4	349,5	218,3	259,6	477,9
Déficits fiscaux reportables indéfiniment	319,6	497,6	817,2	298,0	512,0	810,0
Total des déficits fiscaux reportables	566,7	600,0	1 166,7	516,3	771,6	1 287,9

Les pays disposant des déficits fiscaux reportables les plus importants sont la France (269,2 millions d'euros), les Pays-Bas (118,6 millions d'euros), le Royaume-Uni (141,2 millions d'euros), l'Espagne (89,3 millions d'euros), les Etats-Unis (71,7 millions d'euros), le Brésil (64,3 millions d'euros), l'Autriche (53,7 millions d'euros), l'Italie (53,6 millions d'euros), la Suisse (28,8 millions d'euros) et Hong-Kong (24,4 millions d'euros).

Actifs d'impôts différés non reconnus par le Groupe

(En millions d'euros)	Exercice 2012	Exercice 2011
Déficits fiscaux reportables	179,3	232,6
Différences temporaires	42,7	65,5
Total	222,0	298,1

Note 9 Participations ne donnant pas le contrôle

(En millions d'euros)	31 décembre 2011 retraité	31 décembre 2011 publié	Résultat 2012	Dividendes	Regroupement d'entreprises	Autres	31 décembre 2012
Canopy The Open	-	-	-0,7	-	10	-	9,3
Cloud Company Limited	-	-	-	-	-	-	-
Arbeitsmarktservice	2,2	2,2	6,3	-1,3	-	-	7,2
BetriebsgmBH & Co KG	-	-	-	-	-	-	-
MSL Technology S.L.	-	-	-1,0	-	11,0	-	10,0
Diamis	1,5	1,5	0,1	-	-	-	1,6
Yunano	-	-	-0,4	-	1,3	-	0,9
Atos Pty Ltd	1,1	1,1	-0,8	-	-	-	0,3
Autres	1,2	1,2	0,7	-0,1	-	-0,3	1,5
Total	6,0	6,0	4,2	-1,4	22,3	-0,3	30,8

(En millions d'euros)	31 décembre 2010	Résultat 2011	Dividendes	Regroupement d'entreprises	Autres	31 décembre 2011 publié
Arbeitsmarktservice	-	2,5	-2,0	1,7	-	2,2
BetriebsgmBH & Co KG	-	-	-	-	-	-
Diamis	1,3	0,2	-	-	-	1,5
Atos Pty Ltd	2,6	-1,1	-	-	-0,4	1,1
Autres	1,5	-0,4	-0,4	0,6	-0,1	1,2
Total	5,4	1,2	-2,4	2,3	-0,5	6,0

Note 10 Résultat net par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Les instruments dilutifs comprennent des options de souscription d'actions (soit 1 832 848 options) et des obligations convertibles (d'un nombre équivalent à 10 796 902 actions, dont 5 414 771 émises en 2009 et 5 382 131 émises en 2011). Parmi les instruments financiers, seules les obligations convertibles engendrent un retraitement du résultat net utilisé pour le calcul du résultat dilué par action. Ce retraitement de 15,7 millions d'euros correspond à la charge d'intérêt relative à la composante dette de cet instrument, nette d'impôts différés (9,4 millions d'euros calculés sur la part émise en 2009 et 6,3 millions d'euros sur l'émission 2011).

Le nombre moyen d'options de souscription d'actions non exercées au 31 décembre 2012 s'élève à 8 195 301 options.

(En millions d'euros et en unités)	Exercice 2012	Exercice 2011
Résultat net – attribuable aux propriétaires de la société mère [a]	223,8	181,6
Impact des instruments dilutifs	15,7	12,2
Résultat net retraité des instruments dilutifs - attribuable aux propriétaires de la société mère [b]	239,5	193,8
Nombre moyen d'actions en circulation [c]	84.066.299	76.019.755
Impact des instruments dilutifs [d]	12.629.750	12.170.891
Nombre moyen dilué d'actions [e]=[c]+[d]	96.696.049	88.190.646
Résultat net par action en euros [a]/[c]	2,66	2,39
Résultat net par action dilué en euros [b]/[e]	2,48	2,20

Aucune transaction significative n'est intervenue après la clôture et n'a modifié le nombre d'actions utilisé dans le calcul du résultat par action et dilué par action.

Note 11 Goodwill

(En millions d'euros)	31 décembre 2011 publié	31 décembre 2011 retraité	Acquisitions Dépréciations	Regroupement d'entreprises	Autres	Variations de change	31 décembre 2012
Valeur brute	2 564,4	2 499,8	-15,9	33,1	-	4,4	2 521,4
Perte de valeur	-582,2	-582,2	5,4	-	-	-2,4	-579,2
Valeur nette	1 982,2	1 917,6	-10,5	33,1	-	2,0	1 942,2

(En millions d'euros)	31 décembre 2010	Acquisitions Dépréciations	Regroupement d'entreprises	Autres	Variations de change	31 décembre 2011 publié
Valeur brute	2 187,5	-	373,4	0,3	3,2	2 564,4
Perte de valeur	-577,6	-	-	-	-4,6	-582,2
Valeur nette	1 609,9	-	373,4	0,3	-1,4	1 982,2

Le goodwill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), elles-mêmes regroupées dans l'un des secteurs opérationnels présentés dans la Note 2 Information sectorielle, comme le recommande la norme IFRS 8.

La répartition de la valeur nette comptable des goodwill par UGT ou groupes d'UGT est présentée dans le tableau ci-dessous. La valeur du goodwill a augmenté, passant d'un montant de 1 917,6 millions d'euros à 1 942,2 millions d'euros, du fait principalement de l'acquisition des entités SIS, comme expliqué dans la Note 1 sur le regroupement d'entreprise.

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011 retraité	31 décembre 2011 publié
Allemagne	215,1	215,1	213,9
France	183,4	183,4	183,4
Royaume-Uni et Irlande	454,2	445,1	520,0
Benelux	311,6	311,6	311,6
AWL	366,4	367,7	367,7
Europe de l'Est et Europe Centrale	71,3	72,1	63,7
Amérique du Nord	32,5	32,5	31,8
Nord et Sud-Ouest Europe	43,6	51,3	48,5
Zone Ibérique	95,4	77,6	76,7
Autres pays	168,7	161,2	164,9
Total	1 942,2	1 917,6	1 982,2

Le montant recouvrable d'une UGT est calculé sur la base du calcul de sa valeur d'utilité. Ce calcul utilise des projections de flux de trésorerie établies à partir de budgets triennaux approuvés par la direction. Ils prennent également en compte les hypothèses suivantes :

- Les flux de trésorerie au-delà de la période budgétée de trois ans sont déterminés avec une hypothèse de taux de croissance perpétuelle de 2% (comparé à 2,5% en 2011). Bien que supérieur aux taux de croissance long terme moyens des pays dans lequel le Groupe opère, ce taux reflète les perspectives propres au secteur IT.
- Les taux d'actualisation à appliquer à chaque UGT sont déterminés en fonction du coût moyen pondéré du capital du Groupe puis ajustés afin de prendre en compte les taux d'impôts et les conditions spécifiques à chaque zone géographique. Le Groupe a décidé que le coût moyen pondéré du capital serait déterminé avec une prime de risque de marché fixée à 6% (comparée à 5,8% en 2011), afin de refléter les hypothèses long terme retenues pour le test de dépréciation du goodwill.

Les taux d'actualisation appliqués par UGT sont présentés ci-après :

	2012 Taux d'actualisation	2011 Taux d'actualisation
Allemagne	9,9%	10,0%
France	9,8%	9,9%
Royaume-Uni et Irlande	9,9%	10,0%
Benelux	9,9%	10,0%
Atos Wordline	9,9%	10,0%
Europe de l'Est et Europe Centrale	10,0%	10,0%
Amérique du Nord	9,8%	9,9%
Nord et Sud-Ouest Europe	9,9%	10,0%
Zone Ibérique	9,9%	10,0%
Autres pays	Entre 9,9% et 10,7%	Entre 10,0% et 11,5 %

Sur la base des tests de dépréciation réalisés en fin d'année, aucune perte de valeur n'a été identifiée au 31 décembre 2012.

Une analyse a été menée pour mesurer la sensibilité du calcul aux changements des paramètres clés utilisés (taux de marge opérationnelle, taux d'actualisation et taux de croissance perpétuelle). Les hypothèses envisagées ont consisté à faire varier de plus ou moins 50 points de base chacun des paramètres.

L'analyse a mis en évidence que les UGT Zone Ibérique et France avaient une valeur d'utilité proche de la valeur nette comptable. Pour ces deux UGT, une augmentation de 50 points de base du taux d'actualisation ou une diminution de 50 points de base du taux de croissance perpétuelle utilisé pour le calcul de la valeur terminale, ou encore, une diminution de 50 points de base de la marge opérationnelle utilisée pour le calcul des flux de trésorerie futurs, auraient généré la comptabilisation des dépréciations suivantes:

- entre 4,8 et 10,7 millions d'euros pour la Zone Ibérique,
- entre 0,0 et 15,7 millions d'euros pour la France.

Note 12 Immobilisations incorporelles

(En millions d'euros)	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Au 1^{er} janvier 2011	370,8	-294,8	76,0
Acquisitions/dotations	58,6	-49,6	9,0
Cessions/reprises	-27,0	27,0	0,0
Impact regroupement d'entreprises	72,4	-	72,4
Relation Clients	324,1	-18,5	305,6
Différences de change	13,0	-5,6	7,4
Autres	4,9	-3,2	1,7
Au 31 décembre 2011	816,8	-344,7	472,1
Impact du regroupement d'entreprises SIS	-5,4	-	-5,4
Au 1^{er} janvier 2012 retraité	811,4	-344,7	466,7
Acquisitions/dotations	69,2	-51,6	17,6
Cessions/reprises	-21,7	21,1	-0,6
Impact regroupement d'entreprises	6,5	-	6,5
Relation Clients	17,2	-43,2	-26,0
Cessions de filiales	-8,7	4,7	-4,0
Différences de change	0,1	0,2	0,3
Autres	18,1	-14,6	3,5
Au 31 décembre 2012	892,1	-428,1	464,0

Dans le cadre de l'acquisition des sociétés SIS, une partie du prix payé a été allouée aux immobilisations incorporelles pour 333,3 millions d'euros, dont 324,1 millions d'euros comptabilisés en 2011 et 9,2 millions d'euros en 2012. Cette immobilisation est représentative de la valorisation de la relation clients et du carnet de commandes apportés par SIS. La relation client a été valorisée selon la méthode dite des « excess earnings », appliquée à une base de contrats représentant 80% du chiffre d'affaires annuel de SIS, et selon des hypothèses moyennes de renouvellement en adéquation avec les résultats moyens obtenus historiquement par Atos sur chaque type de contrat. Ce montant est amorti linéairement sur une période de 8,75 ans. La charge annuelle 2012 s'élève à 40,2 millions d'euros, dont 2,2 millions d'impacts de change.

Note 13 Immobilisations corporelles

(En millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immo- bilisations	Total
Valeur brute				
Au 1^{er} janvier 2012 publié	365,6	1,064,6	105,9	1,536,1
Impact du regroupement d'entreprises SIS	16,7	-	-	16,7
Au 1^{er} janvier 2012 retraité	382,3	1,064,6	105,9	1,552,8
Acquisitions	26,3	181,6	71,0	278,9
Impact regroupement d'entreprises	0,4	19,9	0,4	20,7
Cessions	-59,6	-101,9	-26,3	-187,8
Différences de change	1,5	-3,2	-1,7	-3,4
Autres	45,1	-114,3	49,7	-19,5
Au 31 décembre 2012	396,0	1,046,7	199,0	1,641,7
Amortissements cumulés				
Au 1^{er} janvier 2012 publié	-191,0	-619,4	-45,5	-855,9
Amortissements de l'exercice	-39,3	-214,0	-32,1	-285,4
Sorties de périmètre	35,1	85,3	27,8	148,2
Différences de change	-0,7	3,1	1,3	3,7
Pertes de valeur	-	-2,1	-0,3	-2,4
Autres	-37,1	101,0	-46,0	17,9
Au 31 décembre 2012	-233,0	-646,1	-94,8	-973,9
Valeur nette				
Au 1^{er} janvier 2012 publié	174,6	445,2	60,4	680,2
Au 1^{er} janvier 2012 retraité	191,3	445,2	60,4	696,9
Au 31 décembre 2012	163,0	400,6	104,2	667,8

(En millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immo- bilisations	Total
Valeur brute				
Au 1^{er} janvier 2011	318,5	817,9	90,4	1 226,8
Acquisitions	17,0	137,6	41,7	196,3
Impact regroupement	36,3	241,8	31,3	309,4
Cessions	-13,2	-183,0	-16,4	-212,6
Différences de change	3,9	20,4	-1,8	22,5
Autres	3,1	29,9	-39,3	-6,3
Au 31 décembre 2011	365,6	1 064,6	105,9	1 536,1
Amortissements cumulés				
Au 1^{er} janvier 2011	-168,9	-608,5	-53,0	-830,4
Amortissements de l'exercice	-33,5	-171,4	-12,9	-217,8
Sorties de périmètre	12,5	177,1	15,9	205,5
Différences de change	-2,0	-17,1	1,8	-17,3
Pertes de valeur	0,2	-	0,2	0,4
Autres	0,7	0,5	2,5	3,7
Au 31 décembre 2011	-191,0	-619,4	-45,5	-855,9
Valeur nette				
Au 1^{er} janvier 2011	149,6	209,4	37,4	396,4
Au 31 décembre 2011	174,6	445,2	60,4	680,2

Les immobilisations corporelles du Groupe incluent principalement les équipements informatiques utilisés dans les centres de production, et plus particulièrement au sein des centres de traitement et des « software factories ». D'autre part, la politique d'Atos est de louer ses locaux. Par conséquent, le poste « Terrains et constructions » est essentiellement composé des infrastructures techniques des centres de traitements.

Contrats de location-financement

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles sous contrat de location-financement s'est élevée à 12,9 millions d'euros. Les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location-financement irrévocables ont atteint 16,2 millions d'euros à la clôture.

(En millions d'euros)	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Paiements minimaux au titre de la location	Intérêts	Principal	Paiements minimaux au titre de la location	Intérêts	Principal
A moins d'un an	6,9	-0,7	6,2	0,7	-0,1	0,6
Entre un et cinq ans	9,3	-0,9	8,4	0,7	-0,1	0,6
A plus de cinq ans	-	-	-	-	-	-
Total	16,2	-1,6	14,6	1,4	-0,2	1,2

Note 14 Actifs financiers non courants

(En millions d'euros)	Notes	31 décembre 2012	31 décembre 2011 Retraité	31 décembre 2011 Publié
Actifs de régime de retraite	Note 20	340,8	473,8	372,2
Autres (*)		54,4	208,1	208,1
Total		395,2	681,9	580,3

(*) Le poste Autres inclut les prêts, les dépôts, les garanties, les titres comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence et les participations non consolidées.

La diminution de 153,7 millions d'euros du poste "Autres" est principalement due au paiement par Siemens, en février 2012, de l'ajustement du prix d'acquisition de SIS pour 160,8 millions d'euros.

Note 15 Clients et comptes rattachés

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011 Retraité	31 décembre 2011 Publié
Valeur brute	2 051,7	2 010,5	2 013,4
Coûts de transition	12,6	21,1	21,1
Provisions pour créances douteuses	-104,3	-107,1	-106,3
Valeur nette de l'actif	1 960,0	1 924,5	1 928,3
Avances et acomptes reçus	-69,9	-26,3	-26,3
Produits constatés d'avance et clients créditeurs	-483,8	-391,1	-391,8
Créances clients nettes	1 406,3	1 507,1	1 510,2
Ratio clients en jours de chiffre d'affaires (DSO)	47	54	54

En moyenne le délais de règlement clients se situe entre 30 et 60 jours en fonction des pays.

Au-delà d'un retard de paiement supérieur à 60 jours, le Groupe analyse au cas par cas lors d'une revue trimestrielle des en-cours, le besoin de comptabiliser une perte de valeur dans les comptes.

Le 6 mars 2009, Atos a reconduit pour cinq ans sa politique de titrisation pour un montant maximum de créances titrisées fixé à 500,0 millions d'euros, et une limite au montant maximum de financement fixée à 200,0 millions d'euros. Au 31 décembre 2012, le Groupe a titrisé ses créances clients pour un montant de 348,0 millions d'euros dont 70,0 millions d'euros inscrits en trésorerie. La titrisation étant sujette à recours, les créances clients sont reconsolidées dans le bilan du Groupe.

Balance âgée des créances

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Dépassement du délai de règlement entre 0 et 30 jours	117,2	93,4
Dépassement du délai de règlement entre 30 et 60 jours	24,1	25,9
Dépassement du délai de règlement supérieur à 60 jours	39,6	52,1
Total	180,9	171,4

Variation des provisions pour créances douteuses

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011 Retraité	31 décembre 2011 Publié
Situation en début de période	-106,3	-53,2	-53,2
Provisions sur créances douteuses	-20,5	-19,6	-19,6
Pertes sur créances irrécouvrables	15,2	15,9	15,9
Reprises de provisions	10,9	9,0	9,0
Impact regroupement d'entreprises	-1,8	-56,7	-56,7
Autres (*)	-1,8	-1,7	-1,7
Situation en fin de période	-104,3	-106,3	-106,3

(*) Reclassements et écarts de change.

Note 16 Autres actifs courants

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011 Retraité	31 décembre 2011 Publié
Stocks	16,6	25,1	25,1
Etat - Créances de TVA	77,8	83,9	83,9
Charges constatées d'avance	145,7	131,0	131,0
Autres créances et actifs courants	175,4	255,8	261,0
Acomptes reçus	40,4	56,2	56,2
Total	455,9	552,0	557,2

Note 17 Ventilation des actifs et passifs financiers par nature

La valeur comptable des actifs financiers est égale à leur juste valeur.

Au 31 décembre 2012, la ventilation des actifs a été la suivante :

(En millions d'euros)	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Instruments dérivés actifs
Actifs financiers non courants (hors titres mis en équivalence)	-	391,9	-	-
Instruments financiers non courants	-	-	-	0,6
Créances clients et comptes rattachés	1 960,0	-	-	-
Autres actifs courants	455,9	-	-	-
Instruments financiers courants	-	-	-	3,1
Trésorerie et équivalents trésorerie	493,8	-	665,9	-
Total	2 909,7	391,9	665,9	3,7

Au 31 décembre 2011, la ventilation des actifs était la suivante :

(En millions d'euros)	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Instruments dérivés actifs
Actifs financiers non courants (hors titres mis en équivalence)	-	577,2	-	-
Instruments financiers non courants	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	1 928,3	-	-	-
Autres actifs courants	557,2	-	-	-
Instruments financiers courants	-	-	-	1,1
Trésorerie et équivalents trésorerie	678,2	-	88,6	-
Total	3 163,7	577,2	88,6	1,1

Au 31 décembre 2012, la ventilation des passifs a été la suivante :

(En millions d'euros)	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Passifs financiers évalués au coût amorti	Instruments dérivés passifs
Passifs financiers	-	758,2	-
Instruments financiers non courants	-	-	12,6
Fournisseurs et comptes rattachés	1 026,8	-	-
Part à moins d'un an des passifs financiers	-	169,5	-
Instruments financiers courants	0,9	-	1,7
Total	1 027,7	927,7	14,3

Au 31 décembre 2011, la ventilation des passifs était la suivante :

(En millions d'euros)	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Passifs financiers évalués au coût amorti	Instruments dérivés passifs
Passifs financiers	-	734,5	-
Instruments financiers non courants	-	-	5,6
Fournisseurs et comptes rattachés	927,2	-	-
Part à moins d'un an des passifs financiers	-	174,1	-
Instruments financiers courants	0,2	-	6,0
Total	927,4	908,6	11,6

Note 18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011 Retraité	31 décembre 2011 Publié
Disponibilités et dépôts bancaires à vue	493,8	678,2	678,2
SICAV monétaires	665,9	88,6	88,6
Total	1 159,7	766,8	766,8

En fonction des conditions de marché et des prévisions de flux de trésorerie à court terme, le Groupe peut à tout moment investir dans des SICAV monétaires ou dans des comptes bancaires rémunérés ayant une maturité inférieure à trois mois.

Note 19 Capitaux propres

Augmentation de capital

En 2012, Atos SE a augmenté son capital social par émission de nouvelles actions et incorporation de primes d'émission pour un montant de 78,1 millions d'euros, ce qui a donné lieu à la création de 2 136 662 nouvelles actions relatives aux événements suivants :

- Distribution de dividendes payés en actions pour 676 014 nouvelles actions ;
- Attribution de 570 510 nouvelles actions gratuites réservées aux salariés dans le cadre du programme SPRINT;
- Exercice de 30 093 de bons de souscriptions en 2012;
- Exercice de 860 045 stock-options en 2012.

Au 31 décembre 2012, le capital social d'Atos SE est composé de 85 703 430 actions dont la valeur nominale s'élève à un euro par action.

Note 20 Engagements de retraites

Les engagements de retraite et assimilés ont donné lieu, au 31 décembre 2012, à une provision nette de 395,5 millions d'euros dans les comptes du Groupe. La provision s'élevait à 199,6 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Ces engagements se situent principalement au Royaume-Uni (42% des engagements du Groupe), aux Pays-Bas (33%), en Allemagne (14%), en Suisse (3%) et en France (3%). Au Royaume-Uni, ces engagements proviennent d'anciens plans à prestations définies, dont la majorité ne permet plus l'acquisition de nouveaux droits depuis 2008. Les plans à prestations définies ne sont maintenus que dans le cadre de projets d'externalisation concernant le service public, pour lesquels une compensation financière adaptée est demandée aux clients concernés. Aux Pays-Bas, le régime de retraite est un plan mixte à cotisations et à prestations définies dont seule la composante à prestations définies (limitée à un certain niveau de salaire) donne lieu à l'évaluation d'engagements à long terme pour le Groupe, après prise en compte des limites et plafonnements applicables. Le financement de ces régimes est externalisé auprès d'entités légales séparées, qui reçoivent des cotisations de l'employeur et des salariés.

Les engagements du Groupe proviennent également, dans une moindre mesure, de régimes légaux ou conventionnels d'indemnités liées à l'ancienneté ou à la fin de la carrière. Les engagements du Groupe en matière de couverture santé des retraités ne sont pas significatifs.

Atos a reconnu l'effet des limitations d'actifs ainsi que les écarts actuariels générés durant la période au sein des « Autres éléments du résultat global ».

Evénements 2012

Au cours du premier semestre, le transfert collectif du fonds de pension Siemens au Royaume-Uni vers le fonds de pension Atos 2011 a été finalisé. Les négociations avec les Trustees et Siemens sur les conditions de transfert ont été finalisées en février 2012. Les consultations des employés ont eu lieu en avril 2012, à l'issue desquelles 87% des employés ex SIS ne se sont pas opposés au transfert de leurs droits acquis. Les versements liés au transfert ont été effectués auprès du fonds Atos 2011 le 1^{er} juin 2012. En conséquence, au 30 juin 2012, les passifs ont été augmentés de 228,6 millions de livres sterling (soit 284,8 millions d'euros) alors que les actifs ont augmenté de 315,7 millions de livres sterling (soit 393,4 millions d'euros). Recalculés au 1^{er} juillet 2011, les passifs s'élèvent à 211,7 millions de livres sterling (soit 234,6 millions d'euros) et les actifs à 300,7 millions de livres sterling (soit 333,2 millions d'euros). Les éléments de bilan et de compte de résultat ont été retraités au 31 décembre 2011 pour refléter l'impact du transfert collectif.

Les autres événements de l'année 2012 incluent la finalisation de l'acquisition d'E-Utile en Italie (4,2 millions d'euros), le transfert des droits de retraites de collaborateurs à la suite du gain de contrats d'outsourcing significatifs en Allemagne (7,8 millions d'euros), et la réduction des régimes de médailles du travail en Allemagne (2,4 millions d'euros). Enfin, un régime de pré-retraite en Autriche a été reclassé en engagements de retraites (8,4 millions d'euros).

Les montants reconnus au bilan du Groupe au 31 décembre 2012 se présentent comme suit et ont été déterminés régime par régime :

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011 Retraité	31 décembre 2011 Publié
Montant reconnu dans les états financiers			
Charges constatées d'avance - régimes postérieurs à l'emploi	340,8	473,8	372,2
Provisions - régimes postérieurs à l'emploi	-682,1	-526,5	-526,5
Provisions - autres régimes à long terme	-54,2	-45,3	-45,3
Montant total reconnu au bilan	-395,5	-98,0	-199,6
Décomposition de la charge de l'exercice			
Coût des services rendus (net des cotisations des salariés)	69,0	48,2	48,2
Coût de l'actualisation	167,5	143,6	137,1
Rendement attendu sur les actifs de régime	-160,9	-135,9	-126,1
Amortissement du coût des services passés	0,8	-76,8	-76,8
Amortissement des (gains) / pertes actuariels	6,5	-0,5	-0,5
(Gains) / pertes liés à des réductions de régimes	-3,2	-6,0	-6,0
(Gains) / pertes liés à l'extinction des engagements	-	-2,4	-2,4
Charge nette totale de l'exercice	79,7	-29,8	-26,5
Dont charge nette de l'exercice liée aux régimes postérieurs à l'emploi	66,1	-30,6	-27,3
Dont charge nette l'exercice liée aux autres régimes à long terme	13,6	0,8	0,8
Variation des engagements au titre des régimes à prestations définies			
Engagements au titre des régimes à prestations définies au 1er janvier	3 500,0	2 489,9	2 489,9
Engagements au titre des autres régimes à long terme au 1er janvier	54,1	13,6	13,6
Total des engagements au titre des régimes à prestations définies au 1er janvier	3 554,1	2 503,5	2 503,5
Autres dettes financières courantes - reclassement	8,7	1,9	1,9
Effets de change	30,1	48,6	28,6
Coût des services rendus (net des cotisations des salariés)	69,0	48,2	48,2
Coût de l'actualisation	167,5	143,6	137,1
Cotisations des salariés	27,9	24,6	24,6
Effet des modifications de régimes	0,2	-77,0	-77,0
Réductions des engagements	-3,2	-6,0	-6,0
Extinction des engagements	-	-3,2	-3,2
Regroupement d'entreprises / (cessions) - régimes postérieurs à l'emploi	11,8	741,2	506,6
Regroupement d'entreprises / (cessions) - autres régimes à long terme	-	46,4	46,4
Prestations payées	-114,0	-90,0	-89,3
(Gains) / pertes actuariels	556,8	172,3	164,0
Engagements au titre des régimes à prestations définies au 31 décembre	4 308,9	3 554,1	3 285,4
(Gains) / pertes d'expérience générés sur l'exercice sur les engagements	-16,1	-14,3	-14,3

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011 Retraité	31 décembre 2011 Publié
Variation de la juste valeur des actifs de régime			
Juste valeur des actifs de régime au 1er janvier	3 451,9	2 200,6	2 200,6
Effets de change	25,6	51,5	23,6
Rendement financier réel des actifs de régime	383,2	355,1	345,3
Cotisations employeur	103,1	83,1	83,1
Cotisations des salariés	27,9	24,6	24,6
Prestations payées par les fonds externes	-83,4	-70,4	-69,7
Extinction des engagements	-	-0,8	-0,8
Regroupement d'entreprises / (cessions) - régimes postérieurs à l'emploi	-	801,0	467,7
Regroupement d'entreprises / (cessions) - autres régimes à long terme	-	7,2	7,2
Juste valeur des actifs de régime au 31 décembre	3 908,3	3 451,9	3 081,6
Rapprochement avec les montants reconnus dans les états financiers (tous régimes)			
Situation financière nette - régimes postérieurs à l'emploi	-346,4	-56,9	-158,5
Situation financière nette - autres régimes à long terme	-54,2	-45,3	-45,3
Coût des services passés non reconnus	8,9	9,4	9,4
Autres éléments non reconnus (plafonnement des actifs)	-3,8	-5,2	-5,2
Charges (à payer) / payées d'avance (tous régimes)	-395,5	-98,0	-199,6
<i>Dont provision pour avantages de retraite et assimilés</i>	<i>-736,3</i>	<i>-571,8</i>	<i>-571,8</i>
<i>Dont immobilisations financières non courantes</i>	<i>340,8</i>	<i>473,8</i>	<i>372,2</i>
Variation du montant reconnu dans les états financiers (tous régimes)			
Montant reconnu à l'ouverture	-98,0	-297,4	-297,4
Autres dettes financières courantes - reclassement	-9,0	-1,9	-1,9
Charge nette de l'exercice liée aux régimes postérieurs à l'emploi	-66,1	30,6	27,3
Prestations payées par l'employeur - Régimes postérieurs à l'emploi	18,1	12,0	12,0
Cotisations versées par l'employeur - Régimes postérieurs à l'emploi	101,9	81,1	81,1
Regroupement d'entreprises / (cessions) - régimes postérieurs à l'emploi	-11,8	58,8	-39,9
Regroupement d'entreprises / (cessions) - autres régimes à long terme	-	-39,2	-39,2
Montants comptabilisés en autres éléments du résultat global	-326,6	45,6	53,9
Autres (autres régimes à long terme, effets de change)	-4,0	12,4	4,5
Montant reconnu à la clôture	-395,5	-98,0	-199,6

Les engagements partiellement ou totalement préfinancés à travers des fonds externes (fonds de pension, etc...) s'élèvent, au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, à respectivement 4 039,9 millions d'euros et 3 073,1 millions d'euros, soit plus de 93% des engagements du Groupe au 31 décembre 2012.

Les analyses de sensibilité indiquent qu'une diminution du taux d'actualisation de 30 points de base conduirait à une augmentation de 6,0% des passifs à la clôture.

Actifs de régime

Ces actifs, qui ne comportent aucune action de la Société émise ou d'actif utilisé par le Groupe, se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Actions	18%	19%
Obligations	73%	63%
Immobilier	2%	2%
Liquidités et assimilés	4%	14%
Autres	3%	2%

Charges constatées d'avance au bilan

L'actif net de 224,4 millions d'euros reconnu au titre du fonds de pension néerlandais est justifié par la capacité du Groupe à en obtenir le remboursement, conformément à l'interprétation IFRIC 14.

Hypothèses actuarielles

Les engagements ont été évalués par des actuaires indépendants, sur la base d'hypothèses mises à jour régulièrement.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

(En millions d'euros)	Royaume-Uni		Zone euro	
	2012	2011	2012	2011
Taux d'actualisation au 31 décembre	4,50%	4,70%	3.00% ~ 3.65%	4.50% ~ 4.95%
Taux de rendement attendu à long terme des actifs de régime au 1er janvier	-	5.50 % ~ 6.50%	-	5,25%
Hypothèse d'augmentation future des salaires au 31 décembre	2,90%	2,90%	2.00% ~ 3.50%	2.00% ~ 3.50%

L'hypothèse de taux de rendement attendu à long terme sur les actifs de régime ne trouve plus à s'appliquer dans le cadre de la norme IAS 19 révisée.

Impacts nets sur les états financiers 2012

L'impact net des régimes à prestations définies sur les états financiers du Groupe est le suivant :

Compte de résultat

(En millions d'euros)	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Postérieur à l'emploi	Autres régimes à long terme	Total	Postérieur à l'emploi	Autres régimes à long terme	Total
Marge opérationnelle	-62,3	-10,8	-73,1	-40,1	1,1	-39,0
Autres produits et charges opérationnels	0,8	-0,8	0,0	77,0	-0,5	76,5
Résultat financier	-4,6	-2,0	-6,6	-9,6	-1,4	-11,0
Impact total sur le compte de résultat	-66,1	-13,6	-79,7	27,3	-0,8	26,5

Impacts sur les flux de trésorerie en 2012

Les flux de trésorerie relatifs aux engagements de retraite proviennent principalement des cotisations aux fonds de pension pour 103,1 millions d'euros, le reliquat correspondant à des prestations versées directement par le Groupe aux bénéficiaires.

Les contributions aux fonds de pension correspondent aux cotisations normales versées au titre des services rendus dans l'exercice (généralement exprimées en pourcentage du salaire), ainsi qu'à des contributions destinés à couvrir les déficits passés, ces dernières étant étalées sur 10 à 15 ans conformément aux accords avec les administrateurs indépendants des régimes (montants fixes annuels).

Situation des régimes de retraite au Royaume-Uni et impact sur les cotisations 2013

Le Groupe s'attend à contribuer à hauteur de 59,4 millions d'euros à ses fonds de pension britanniques au cours du prochain exercice contre 51,6 millions en 2012.

Situation du fonds de pension néerlandais et impact sur les cotisations 2013

Atos a finalisé un plan de refinancement à cinq ans de son fonds de pension néerlandais, via une entité légale indépendante qui gère des actifs séparés du patrimoine de la société pour assurer le paiement futur des retraites, comme exigé par la législation.

Les accords contractuels antérieurs entre le fonds de pension et Atos prévoyaient que la société devait assurer un niveau permanent de couverture d'au moins 110% des engagements de retraite telles qu'évaluées selon les règles de solvabilité locales.

Selon l'accord signé le 15 juillet 2009, la clause des 110% est suspendue pour cinq ans, et Atos s'est engagé sur les contributions suivantes :

- les cotisations (actuellement partagées à 55%-45% entre Atos et ses salariés) seront augmentées de 23% à 26% entre 2010 et 2013 ;
- Atos effectuera deux versements exceptionnels de 10,0 millions d'euros chacun en 2012 et 2013 ; et

Atos a commencé et continuera d'accorder un prêt au fonds de pension à travers trois versements successifs de 7,5 millions d'euros chacun, en 2011, 2012, et 2013, son remboursement étant subordonné au rétablissement du ratio de couverture du fonds de pension.

Ces paiements pourraient être augmentés d'un montant annuel maximum de 9,0 millions d'euros par an entre 2010 et 2013 si le ratio de couverture financière devait descendre en-dessous d'une trajectoire menant à un ratio de 105% au 31 décembre 2013. De la même manière, ces paiements pourraient être réduits (à l'exception de 15,0 millions d'euros de cotisation) si le ratio de couverture passait au-dessus d'une trajectoire conduisant à un ratio de 117,5% au 31 décembre 2013.

Sur la base du ratio de couverture du fonds de pension néerlandais à fin 2011, des paiements additionnels de 5,8 millions ont été déclenchés. Au cours de l'exercice 2012, Atos et le fonds de pension néerlandais ont eu des interprétations divergentes de certains aspects du plan de refinancement. Atos a donc suspendu ses contributions au titre du plan de refinancement en attendant l'issue de la procédure d'arbitrage décidé avec le fonds de pension.

Au 31 décembre 2012, le ratio de couverture indicatif du fonds de pension néerlandais était de 100,3%. Ce ratio de couverture correspond exactement au point de passage de la trajectoire menant à un ratio de couverture de 105% au 31 décembre 2014. Si le ratio de couverture final ne diffère pas de ce ratio de couverture indicatif, aucun paiement additionnel ne sera déclenché en 2013.

Les contributions au fonds de pension néerlandais pour 2013 dépendent donc de l'issue de la procédure d'arbitrage. Hors versements exceptionnels, la contribution récurrente attendue est de 19,9 millions d'euros en 2013, à comparer aux 39,7 millions d'euros versées en 2012.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution, au cours des cinq derniers exercices, des engagements, des actifs financiers, de la situation financière nette et des ajustements d'expérience relatifs aux régimes de retraite du Groupe :

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
Engagements	4 309	3 285	2 504	2 122	1 791
Juste valeur des actifs de régime	3 908	3 082	2 201	1 872	1 546
Situation financière	-401	-203	-303	-250	-245
(Gains) / pertes d'expérience	-16	-14	-38	-5	5

Note 21 Provisions

(En millions d'euros)	31 décembre 2011 Publié	31 décembre 2011 Retraité	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Regroupe- ment d'entre- prises	Autres (*)	31 décembre 2012	Cou- rantes	Non cou- rantes
Réorganisation	258,1	258,2	35,7	-124,3	-28,6	-	-17,4	123,6	123,6	-
Rationalisation	75,4	70,8	9,7	-28,2	-4,8	-	1,1	48,6	20,7	27,9
Engagements sur	232,4	230,1	36,2	-98,1	-35,7	0,9	-3,3	130,1	92,4	37,7
Risques et litiges	106,1	131,7	20,8	-23,0	-16,5	1,5	-9,8	104,7	-	104,7
Total provisions	672,0	690,8	102,4	-273,6	-85,6	2,4	-29,4	407,0	236,7	170,3

(*) Le mouvement Autres correspond principalement à des ajustements de conversion des devises.

(En millions d'euros)	31 décembre 2010	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Regroupe- ment d'entre- prises	Autres (*)	31 décembre 2011	Cou- rantes	Non cou- rantes
Réorganisation	35,6	21,5	-79,1	-16,9	299,3	-2,3	258,1	258,1	-
Rationalisation	65,0	10,2	-34,3	-5,1	36,6	3,0	75,4	19,2	56,2
Engagements sur projets	24,6	34,1	-53,6	-13,2	245,1	-4,6	232,4	232,4	-
Risques et litiges	76,0	26,6	-22,1	-13,5	40,9	-1,8	106,1	-	106,1
Total provisions	201,2	92,4	-189,1	-48,7	621,9	-5,7	672,0	509,7	162,3

(*) Le mouvement Autres correspond principalement à des ajustements de conversion des devises.

Réorganisation

Suite à la mise en place de nouveaux plans de réorganisation menés en vue d'améliorer la productivité et l'efficacité du Groupe, de nouvelles provisions ont été comptabilisées pour un montant de 35,7 millions d'euros. Elles ont concerné principalement les Pays-Bas pour 14,8 millions d'euros et l'Allemagne pour 7,7 millions d'euros.

Les reprises de provisions de 124,3 millions d'euros se sont expliquées par la réalisation des plans de réorganisation qui concernaient les entités anciennement SIS. Ces plans, intégralement provisionnés au 30 juin 2011, ont été menés à terme dans presque toutes les GBU à fin 2012, sauf en Allemagne où les derniers départs sont prévus pour le premier semestre 2013. Ces reprises de provisions ont principalement été comptabilisées en Allemagne (82,5 millions d'euros), au Benelux (13,0 millions d'euros), dans les pays d'Europe centrale et de l'Est (5,8 millions d'euros) et au Royaume-Uni (5,6 millions d'euros).

Les reprises de provisions non utilisées en raison d'un taux d'attrition plus élevé que prévu, se sont élevées à 28,6 millions d'euros et ont concerné principalement les pays de l'Europe centrale & de l'Est (9,1 millions d'euros), l'Allemagne (8,7 millions d'euros) et le Benelux (4,8 millions d'euros).

Rationalisation

Les nouvelles provisions se sont élevées à 9,7 millions d'euros provenant principalement de la rationalisation des bureaux au Benelux (6,0 millions d'euros).

Les reprises de provisions pour rationalisation d'un montant de 28,2 millions d'euros ont principalement concerné les loyers et les coûts de remise en état des bureaux fermés en France pour 8,9 millions d'euros (dus essentiellement au regroupement des bureaux parisiens sur un même site en 2010), au Royaume-Uni pour 9,7 millions d'euros et au Benelux pour 4,1 millions d'euros.

Les reprises de provisions non utilisées d'un montant de 4,8 millions d'euros ont principalement été comptabilisées sur la France (2,5 millions d'euros) du fait d'un accord plus favorable sur la rationalisation des bureaux de Paris.

Engagements sur projets

La consommation de 98,1 millions d'euros de provisions sur projets clients a été essentiellement réalisée sur les anciens contrats clients SIS, dont les engagements étaient comptabilisés à l'ouverture du bilan au 1^{er} juillet 2011.

Les reprises non utilisées de provisions sur projets pour 35,7 millions d'euros ont reflété une réduction des montants des pertes sur des contrats anciennement SIS, suite à une conduite proactive des projets ou à leurs résolutions favorables.

Risques et litiges

Les provisions pour risques et litiges (104,7 millions d'euros) ont inclus plusieurs litiges à long terme tels que des contentieux fiscaux et sociaux, des litiges sur des garanties données sur cessions et autres conflits avec des clients et des fournisseurs. Le service juridique gère attentivement ces cas avec pour objectif de réduire au maximum le passif final.

Note 22 Passifs financiers

(En millions d'euros)	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Contrats de location-financement	6,2	8,4	14,6	0,5	0,7	1,2
Prêts bancaires	1,0	291,0	292,0	0,4	283,5	283,9
Titrisation	70,0	-	70,0	69,8	-	69,8
Obligations convertibles	10,0	449,7	459,7	8,1	435,8	443,9
Autres passifs financiers	82,3	9,1	91,4	95,3	14,5	109,8
Total passifs financiers	169,5	758,2	927,7	174,1	734,5	908,6

Passifs financiers libellés en monnaies étrangères

La valeur comptable des passifs financiers du Groupe en monnaies étrangères se présente comme suit :

(En millions d'euros)	EUR	Autres devises	Total
31 décembre 2012	884,9	42,8	927,7
31 décembre 2011	780,8	127,8	908,6

Juste valeur et taux d'intérêt effectif des passifs financiers

La juste valeur des prêts bancaires est, du fait qu'ils soient pour l'essentiel composés de prêts à taux d'intérêt variables, considérée comme étant proche de la valeur comptable. La valeur comptable des autres éléments des passifs financiers est considérée comme la meilleure estimation de leur juste valeur, la différence entre la juste valeur et la valeur comptable n'étant pas significative.

Le 29 octobre 2009, le Groupe a émis pour un montant de 250,0 millions d'euros des obligations à options de conversion et/ou d'échange en actions ordinaires nouvelles ou existantes (OCEANE) à échéance du 1^{er} janvier 2016. Une OCEANE est considérée comme un instrument composé. Au bilan, une partie est reconnue comme un passif, l'autre comme une composante des fonds propres.

Lors de la reconnaissance initiale, l'instrument financier (net des frais d'émission de 3,8 millions d'euros) est divisé entre passif financier pour un montant de 198,4 millions d'euros et fonds propres pour 47,8 millions d'euros. En conséquence, le taux d'intérêt effectif de l'obligation convertible en action (6,68%) diffère du coupon annuel payé aux obligataires (2,50%).

Au 31 décembre 2012, la juste valeur de la composante dette s'élève à 228,6 millions d'euros.

Au 1^{er} juillet 2011 à la date de finalisation de l'acquisition de SIS, le Groupe a émis des obligations convertibles (OCEANE) pour un montant de 250,0 millions d'euros réservées à Siemens à échéance du 1^{er} juillet 2016. Siemens a vendu l'obligation convertible le 20 mars 2013 à d'autres investisseurs. Une OCEANE est considérée comme un instrument composé. Au bilan, une partie est reconnue comme un passif, l'autre comme une composante des fonds propres.

Lors de la reconnaissance initiale, l'instrument financier est divisé entre passif financier pour un montant de 218,5 millions d'euros et fonds propres pour 31,5 millions d'euros. En conséquence, le taux d'intérêt effectif de l'obligation convertible en action (4,35%) diffère du coupon annuel payé à Siemens (1,50%). La juste valeur de la composante dette s'élève à 231,1 millions d'euros.

Echéancier des passifs financiers non courants

(En millions d'euros)	2014	2015	2016	2017	>2017	Total
Contrats de location-financement	6,0	2,4	-	-	-	8,4
Prêts bancaires	0,9	1,2	280,6	1,1	7,2	291,0
Obligations convertibles	-	-	449,7	-	-	449,7
Autres passifs financiers	0,5	1,5	4,8	2,3	-	9,1
Passifs financiers à long terme au 31 décembre 2012	7,4	5,1	735,1	3,4	7,2	758,2

(En millions d'euros)	2013	2014	2015	2016	>2016	Total
Contrats de location-financement	0,3	0,2	-	-	0,2	0,7
Prêts bancaires	1,1	0,7	1,1	273,3	7,3	283,5
Obligations convertibles	-	-	-	435,8	-	435,8
Autres passifs financiers	3,3	2,5	3,6	5,1	-	14,5
Passifs financiers à long terme au 31 décembre 2011	4,7	3,4	4,7	714,2	7,5	734,5

Hypothèses retenues pour la construction de l'échéancier des passifs

Les passifs financiers ont été évalués sur la base :

- du taux de change au 31 décembre 2012, et
- des taux d'intérêts présentés ci-après.

Les taux d'intérêts effectifs au 31 décembre 2012 ont été les suivants :

(En millions d'euros)	Valeur d'apport	Juste valeur	Taux d'intérêt effectif
Contrats de location-financement	14,6	14,6	12,00%
Prêts bancaires	292,0	292,0	2,74%
Titrisation	70,0	70,0	2,71%
Obligations convertibles (émises en 2009)	228,6	228,6	6,68%
Obligations convertibles (émises en 2011)	231,1	231,1	4,35%
Autres passifs financiers	91,4	91,4	-
Total passifs financiers	927,7	927,7	

Variation de l'endettement net sur l'exercice

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Endettement net en début de période	141,8	139,2
Souscription de nouveaux emprunts	8,9	18,9
Obligations convertibles	15,8	230,9
Remboursement d'emprunts à long et moyen termes	-43,1	-19,2
Variation de trésorerie à court terme	-392,5	-318,5
Nouveaux contrats de location-financement	0,1	0,2
Emprunts à long et moyen terme des sociétés acquises au cours de la période	25,8	9,5
Incidence des variations de cours des monnaies étrangères sur les emprunts à long et moyen termes	8,6	13,2
Participation des salariés en France transférée en fonds d'emprunt	3,3	7,7
Autres mouvements liés aux opérations de financement	-1,6	59,9
Endettement net en fin de période	-232,1	141,8

Note 23 Juste valeur et caractéristiques des instruments financiers

(En millions d'euros)	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Contrats de change à terme	3,7	-4,7	1,2	-7,6
Taux d'intérêts à terme sur contrats	-	-10,5	-	-4,2
S'analysant comme :				
Non courants	0,6	-12,6	0,1	-5,6
Courants	3,1	-2,6	1,1	-6,2

La juste valeur des instruments financiers est fournie par les contreparties bancaires.

Risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêt

Le Groupe bénéficie de prêts bancaires à taux variable à hauteur de 292,0 millions d'euros (contre 283,9 millions d'euros au 31 décembre 2011), qui l'exposent au risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêt. Pour diminuer son exposition à ce risque, le Groupe a recours, auprès d'établissements financiers, à des swaps de taux qui lui permettent d'échanger le taux variable d'une partie de son endettement financier en taux fixe. La juste valeur des instruments financiers permettant de couvrir l'endettement financier à taux variable est éligible à la comptabilité de couverture des flux de trésorerie.

Au 31 décembre 2012, le Groupe détenait des contrats d'échange de taux pour la couverture de l'exposition au risque de taux d'intérêt. Les contrats d'échange de taux ont été utilisés sur une partie de la facilité crédit pour un montant de 280,0 millions d'euros. Ces instruments arrivent à maturité en novembre 2015.

Exposition au risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente l'exposition du Groupe au risque de taux sur la base des engagements d'endettement futurs. L'exposition aux taux variables après couverture est d'environ 986,3 millions d'euros au 31 décembre 2012. En supposant que la structure (trésorerie/endettement à taux variable/couvertures) reste stable sur toute la durée du prêt, une augmentation de 1% de l'Euribor 1 mois aurait un impact positif sur les frais financiers de 9,9 millions d'euros.

(En millions d'euros)	Notes	Exposition au risque		Total
		Inférieur à 1 an	Supérieur à 1 an	
Prêts bancaires	Note 22	-1,0	-291,0	-292,0
Titrisation	Note 22	-70,0	-	-70,0
Autres		-32,2	-9,1	-41,3
Total des passifs		-103,2	-300,1	-403,3
Disponibilités et équivalents de trésorerie	Note 18	1 159,7	-	1 159,7
Découverts		-50,1	-	-50,1
Total trésorerie et équivalents de trésorerie net (*)		1 109,6	-	1 109,6
Position nette avant gestion du risque		1 006,4	-300,1	706,3
Instruments de couverture		-	280,0	280,0
Position nette après gestion du risque		1 006,4	-20,1	986,3
Obligations convertibles (**)	Note 22	-10,0	-449,7	-459,7
Contrats de location-financement	Note 22	-6,2	-8,4	-14,6
Dettes totales nettes après gestion du risque				512,0

(*) Dépôts à vue (certificats de dépôts), SICAV monétaires et découverts.

(**) A taux fixe.

Risque de liquidité

Le 11 avril 2011, Atos a signé avec un syndicat international d'établissements financiers une nouvelle facilité de crédit renouvelable pour un montant de 1,2 milliard d'euros, à maturité avril 2016. La facilité de crédit renouvelable inclut deux ratios financiers qui sont le ratio de levier financier consolidé (endettement net divisé par la marge opérationnelle avant amortissement et dépréciation) qui ne peut être supérieur à 2,5 et le ratio de couverture d'intérêt consolidé (marge opérationnelle divisée par le coût net de la dette financière) qui ne peut être inférieur à 4.

Le 6 mars 2009, Atos a reconduit pour une période de 5 ans son programme de titrisation pour un montant maximum de créances titrisées fixé à 500,0 millions d'euros et une limite au montant maximum de financement fixée à 200,0 millions d'euros. Les ratios financiers du programme de titrisation Atos ont été alignés avec ceux de la facilité de crédit renouvelable multidevises.

Le calcul au 31 décembre 2012 des ratios financiers cités ci-dessus est détaillé de la manière suivante :

Nature des ratios bancaires	Obligations bancaires	Ratios du Groupe 31 décembre 2012	Ratios du Groupe 31 décembre 2011
Effet de levier (endettement net/EBO (*))	<i>ne doit pas être supérieur à 2,5</i>	-0,29	0,22
Ratio de couverture d'intérêts (Marge opérationnelle/Coût net de la dette financière)	<i>ne doit pas être inférieur à 4,0</i>	16,96	15,19

(*) EBO : Excédent Brut Opérationnel égal à la marge opérationnelle retraitée des éléments non cash (OMDA en anglais).

Risque de change

Atos opère dans 47 pays. Cependant, dans la plupart des cas, le Groupe établit ses factures dans la monnaie du pays dans lequel il fournit les services, limitant ainsi son exposition au risque de change. Lorsque tel n'est pas le cas, le Groupe a recours à des instruments de couverture, tels que des contrats à terme ou les swaps de devises pour minimiser le risque.

La valeur nette comptable des actifs et des dettes monétaires libellés en devises étrangères se présente comme suit :

(En millions d'euros)	2012	2011	2012	2011	2012	2011
	EUR		GBP		USD	
Actifs	34,9	40,3	3,2	5,3	51,9	42,0
Passifs	33,0	19,3	3,0	0,6	17,3	14,1
Impact des taux de change avant couverture	1,9	21,0	0,2	4,7	34,6	27,9
Couverture	-1,4	-0,4	0,0	-0,6	-4,6	-5,9
Impact du taux de change après couverture	0,5	20,6	0,2	4,1	30,0	22,0

Analyse de sensibilité des devises étrangères

Le Groupe est principalement exposé aux fluctuations de la livre sterling et du dollar américain face à l'euro.

Le tableau ci-dessous détaille la sensibilité du Groupe à une augmentation ou diminution de 5% de la devise à laquelle le Groupe est exposé contre les autres devises étrangères. L'analyse de sensibilité a été menée sur les éléments monétaires libellés en devises étrangères comptabilisés au bilan en date de clôture. Leur conversion en euros à la date de clôture a été ajustée pour prendre en compte une augmentation de 5% du taux de conversion de la devise analysée.

(En millions d'euros)	2012	2011	2012	2011	2012	2011
	EUR		GBP		USD	
Compte de résultat	0,0	1,0	0,0	0,2	1,5	1,1

Comptabilité de couverture

Les écarts entre les échéances des instruments financiers et la période sur laquelle les flux de trésorerie sont attendus ne sont pas significatifs.

Au 31 décembre 2012, les instruments dérivés sont utilisés pour la couverture de risques transactionnels tels que les risques de change et le risque de taux d'intérêts. Toutefois, d'un point de vue comptable, la plupart de ces instruments dérivés sont considérés comme des couvertures de flux de trésorerie.

La désignation des instruments par monnaie étrangère se décompose comme suit :

(En millions d'euros)	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	Juste valeur	Nominal	Juste valeur	Nominal
Couverture de flux de trésorerie				
<i>Taux d'intérêt</i>				
SWAP	-10,5	280,0	-4,2	280,0
Contrats à terme en USD	0,4	33,3	0,2	47,7
Contrats à terme en GBP	-0,1	2,3	-0,6	17,5
Contrats d'options GBP	-	-	0,0	6,6
Contrats à terme en INR	-1,1	71,8	-3,0	84,5
Contrats à terme en HKD	0,3	4,2	-0,4	6,1
Contrats à terme en THB	0,0	0,2	-	-
Contrats à terme en MYR	0,0	3,5	0,0	2,6
Contrats à terme en PLN	1,1	23,5	-1,4	20,0
Contrats à terme en PHP	0,6	20,9	0,1	18,5
Contrats à terme en RUB	0,2	15,5	-1,0	15,6
Contrats à terme en MAD	-	-	0,0	0,2
Contrats à terme en CNY	-0,1	1,7	-0,1	3,1
Contrats à terme en DKK	-1,6	98,6	-	-
Contrats à terme en RON	0,2	18,5	-	-
Contrats à terme en CHF	0,0	1,3	-	-
Transactions				
<i>Change</i>				
Contrats à terme en USD	0,0	1,4	0,0	2,5
Contrats à terme en INR	-0,9	13,6	-0,2	2,0
Contrats à terme en THB	0,0	1,2	-	-

Les justes valeurs (nettes d'impôts) des instruments de couverture de flux futurs constatées directement en capitaux propres au 31 décembre 2012 se sont élevées -10,1 millions d'euros, avec une variation de -3,5 millions d'euros (nette d'impôt) sur l'exercice.

Note 24 Fournisseurs et comptes rattachés

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011	31 décembre 2011
		Retraité	Publié
Dettes fournisseurs	1 021,3	923,1	924,7
Dettes fournisseurs d'immobilisations	5,5	2,5	2,5
Dettes fournisseurs	1 026,8	925,6	927,2
Paiements d'avance nets	-40,4	-56,2	-56,2
Charges constatées d'avance	-145,7	-131,0	-131,0
Total	840,7	738,4	740,0
Ratio fournisseur en nombre de jours (DPO)	69	58	58

L'échéance des dettes fournisseurs et comptes rattachés est à moins d'un an.

Note 25 Autres passifs courants

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011 Retraité	31 décembre 2011 Publié
Avances et acomptes reçus sur commandes clients	69,9	26,3	26,3
Personnel et comptes rattachés	539,9	577,3	577,7
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	182,8	190,3	190,7
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	254,1	287,9	287,9
Produits constatés d'avance	413,3	333,3	333,3
Autres dettes d'exploitation	192,5	197,6	198,1
Total	1 652,5	1 612,7	1 614,0

L'échéance des "Autres passifs courants" est à moins d'un an à l'exception des produits constatés d'avance dont l'échéance peut varier en fonction des termes spécifiques des contrats.

Note 26 Engagements hors bilan

Engagements contractuels

Le tableau ci-dessous présente les paiements minima futurs pour les exercices à venir au titre d'obligations et d'engagements fermes. Les montants inscrits en passifs financiers et en contrats de location-financement sont présentés au bilan du Groupe.

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	Échéances			31 décembre 2011 Publié
		< à 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans	
Obligations convertibles	459,7	10,0	449,7	-	443,9
Prêts bancaires	292,0	1,0	283,8	7,2	283,8
Contrats de location-financement	14,6	6,2	8,4	-	1,4
Comptabilisés au bilan	766,3	17,2	741,9	7,2	729,1
Contrats de location simple terrains, constructions, agencements	879,7	155,7	460,5	263,5	818,1
Contrats de location simple matériel informatique	29,3	10,9	18,4	-	13,7
Contrats de location simple autres immobilisations	104,4	38,3	66,1	-	87,7
Obligations d'achat irrévocables (> 5 ans)	51,9	38,6	12,9	0,4	84,4
Engagements	1 065,3	243,5	557,9	263,9	1 003,9
Total	1 831,6	260,7	1 299,8	271,1	1 733,0
Engagements financiers reçus (crédit syndiqué)	920,0	-	920,0	-	920,0
Total reçus	920,0	-	920,0	-	920,0

Les engagements financiers reçus correspondent exclusivement à la ligne de crédit non utilisée du crédit syndiqué d'un montant global accordé de 1,2 milliard d'euros.

Engagements commerciaux

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011 Publié
Garanties bancaires	175,3	179,5
- Opérationnelles - Performance	135,9	132,0
- Opérationnelles - Appels d'offres	7,0	13,7
- Opérationnelles - Avances sur paiement	30,6	29,7
- Financières ou autres	1,8	4,1
Garanties parentales	3,764,7	2,917,6
- Opérationnelles - Performance	3,712,8	2,909,9
- Opérationnelles - Orientées autres business	51,9	7,7
- Financières ou autres	-	-
Nantissements	0,4	0,7
Total	3,940,4	3,097,8

Pour divers contrats à long terme, le Groupe émet des garanties de performance à ses clients. Ces garanties limitées se sont élevées à 3 764,7 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 2 917,6 millions d'euros à fin décembre 2011.

Durant l'exercice 2012, le Groupe a émis de nouvelles garanties parentales liées à de grands contrats conclus avec des clients majeurs. Le Groupe a émis des garanties à hauteur de 293,1 million de livre sterling GBP (358,5 millions d'euros) pour le Département du travail et des pensions « Department of Work and Pension » au Royaume Uni et 83,7 millions de dollar (63,3 million d'euros) pour McGraw-Hill Company aux Etats Unis.

Dans le cadre du contrat signé avec Siemens pour le rachat de SIS, Atos s'est engagé à faire tous les efforts possibles pour remplacer Siemens afin de devenir le garant des engagements existants au 1^{er} juillet 2011.

A la fin de l'exercice 2012, les nouvelles garanties émises en remplacement de Siemens se sont élevées à 1 330,0 millions d'euros dont BBC pour 345,0 millions de livre sterling (422,0 millions d'euros), la National Savings pour 250,0 millions de livre sterling (305,8 millions d'euros) et le United Kingdom Passport Agency pour 138,0 millions de livre sterling (168,8 millions d'euros) ainsi que la Nike Corp pour 125 millions de dollars (94,4 million d'euros). Les garanties reçues de la part de Siemens sont détaillées dans la Note 1 – Regroupement d'entreprises.

Dans le cadre du contrat signé par Atos IT Services UK Limited avec le Comité International Olympique (CIO), Atos SAE (Espagne) a accordé une garantie de performance au CIO dans le cas où l'entité Atos signataire du contrat (ou tout autre société affiliée à qui ou partie des droits et obligations auraient pu être attribués) serait incapable de fournir les services prévus au contrat.

Concernant la facilité de crédit renouvelable multidevise signé en avril 2011, Atos SE a garanti au consortium de banques représenté par BNP Paribas de couvrir jusqu'à 660,0 millions d'euros les obligations de ses filiales, Atos Telco Services B.V et Atos B.V.

Atos SE a donné une garantie de 120,0 millions d'euros au Stichting Pensionsfonds Atos. Cette garantie est octroyée pour assurer les obligations de paiement de la filiale Atos Pays-Bas B.V dans le cadre du mécanisme du taux de couverture en cas de défaut de paiement des sommes associées.

Suite à la cession de Cellnet en juillet 2004, Atos SE reste lié par une garantie donnée à Schlumberger dans le cadre de relations avec Citicorp pour un montant total de 48,5 millions de dollars américains. Cette garantie fait l'objet d'une contre-garantie par l'acquéreur de Cellnet, « Cellnet Holdings Corp ».

Par ailleurs, Atos SE et Atos BV ont donné à plusieurs de leurs filiales des garanties de support financier pour se conformer aux réglementations locales.

Enfin, dans le cadre de l'accord général avec Siemens relatif au transfert des engagements en matière de retraite au Royaume-Uni, le conseil d'administration d'Atos SE, lors de sa réunion du 29 mars 2011, a accepté de fournir une garantie d'une durée de 20 années au fonds de pension Atos 2011 mise en place pour faciliter le transfert. Le montant maximum de cette garantie s'élève à 200,0 millions de livre sterling.

Obligations contributives du Groupe au titre des fonds de pension

- 59,4 millions d'euros au titre de ses fonds de pension britanniques au cours du prochain exercice versus 51,6 millions d'euros en 2012, dont 36,6 millions d'euros au titre de cotisations pour combler des déficits ;
- L'obligation contributive au fonds de pension néerlandais devrait dépendre de l'issue de la procédure d'arbitrage. Le montant de la contribution s'élèvera à 19,9 millions d'euros au cours du prochain exercice, contre 39,7 millions d'euros en 2012.

Note 27 Transactions avec des parties liées

Les transactions entre Atos et ses filiales, qui sont des parties liées au Groupe, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans la présente note.

Les transactions avec les parties liées incluent en particulier :

- Les entités qui sont contrôlées par le Groupe, les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, les entités qui offrent un régime d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des employés du Groupe ou celles qui sont contrôlées ou détenues conjointement par l'un des dirigeants du Groupe, et
- Les principaux dirigeants du Groupe définis comme les membres du Conseil d'Administration ainsi que les Directeurs Généraux Adjoins.

Pendant l'année 2012, il n'y a pas eu de transaction entre le Groupe et de telles sociétés ou principaux dirigeants.

Rémunérations des membres du Conseil d'Administration ainsi que des Directeurs Généraux Adjoins

Les principaux dirigeants du Groupe ont été rémunérés comme suit pendant l'exercice :

(En millions d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011 Publié
Avantages court terme	7,7	6,5
Avantages postérieurs à l'emploi	2,5	2,1
Options de souscription d'actions	1,8	1,0
Total	12,0	9,6

La rémunération du Président Directeur Général est déterminée par le Comité des Rémunérations en fonction de la réalisation des objectifs financiers du Groupe.

Les avantages à court terme incluent les salaires, primes et les avantages en nature. Les primes comptabilisées dans le compte de résultat incluent les primes effectivement payées durant l'année, les provisions relatives à l'exercice 2011 et les reprises relatives aux années précédentes.

Au cours de l'année, le Groupe n'a octroyé ou reçu aucune garantie d'aucun membre dirigeant.

Réclamation d'un ancien membre du Directoire

Le tribunal s'est réuni le 10 octobre 2012 et a rendu un jugement le 6 novembre 2012. La cour d'appel de Versailles a débouté la décision du Tribunal de commerce de Nanterre et condamné Atos à payer à Monsieur Germond la somme de 3 960 000 euros avec les intérêts de retard au taux en vigueur au 1^{er} décembre 2008. Atos a décidé de se pourvoir en Cassation. Nonobstant ce pourvoi, Atos a payé à Monsieur Germond la somme de 3 834 280 euros (intérêts inclus et déduction faite du premier règlement).

Note 28 Événements postérieurs à la date de clôture

Il n'y a aucun évènement postérieur à date de clôture 2012.

Note 29 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2012 – principales sociétés

	% d'intérêt	Méthode de conso- lidation	% de contrôle	Adresse
HOLDING				
Atos SE		Société mère consolidante		80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos International B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Saint Louis Ré	100	IG	100	74, rue de Merl - L2146 Luxembourg
Atos International SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
FRANCE				
Atos Worldline SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Intégration SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Diamis SA	60	IG	60	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Mantis SA	100	IG	100	24, rue des Jeûneurs - 75002 Paris
Atos Infogérance SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Télépilote Informatique SA	51	IG	51	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Consulting SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos A2B SAS	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Formation SAS	100	IG	100	7/13, rue de Bucarest - 75008 Paris
Atos Worldgrid	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Buyster	100	IG	100	139 boulevard de Sébastopol - 75002 Paris
blueKiwi Software SA	100	IG	100	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
Yunano	70	IG	70	80, quai Voltaire - 95870 Bezons
ALLEMAGNE				
Atos Worldline GmbH	100	IG	100	Hahnstraße 25 - 60528 Francfort - Allemagne
Atos GmbH	100	IG	100	Theodor Althoffstraße 47 - 45133 Essen - Allemagne
Atos IT Dienstleistung und Beratung GmbH	100	IG	100	Bruchstrasse 5 - 45883 Gelsenkirchen - Allemagne
Atos IT Solutions and Services GmbH	100	IG	100	Otto-Hahn-Ring 6 - 81739 Munich - Allemagne
Atos IT Solutions and Services Verwaltungs GmbH	100	IG	100	Otto-Hahn-Ring 6 - 81739 Munich - Allemagne
Energy4u GmbH	100	IG	100	Emmy-Noether-Straße 17 - 65627 Karlsruhe - Allemagne
PAYS-BAS				
Atos IT Services Nederland B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos IT Systems Management Nederland B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos Nederland B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos Telco Services B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos Banking Services B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos Consulting NV	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Quality Equipment Holding B.V.	100	IG	100	Wolweverstraat 18 - 2984 AB Ridderkerk - Pays Bas

	% d'intérêt	Méthode de conso- lida-tion	% de contrôle	Adresse
EUROPE (Autres) - MOYEN-ORIENT - AFRIQUE				
Autriche				
Atos Information Technology GmbH	100	IG	100	Technologiestraße 8/Genbaude D - 1120 Vienne - Autriche
Atos IT Solutions and Services GmbH	100	IG	100	Siemensstraße 92 - 1210 Vienne - Autriche
TSG EDV-Terminal-Service GmbH	99,23	IG	100	Modecenterstraße 1 - 1030 Vienne - Autriche
Belgique				
Atos Belgium SA NV	100	IG	100	Da Vincilaan 5 - 1930 Zaventem - Belgique
Atos Worldline NV	100	IG	100	Chaussée de Haecht 1442 - B-1130 Bruxelles - Belgique
Bulgarie				
Atos IT Solutions and Services EOOD	100	IG	100	2 Kukush Str. - Sofia Municipality - Ilinden District - 1309 Sofia - Bulgarie
Danemark				
Atos IT Solutions and Services A/S	100	IG	100	Dybendalsvaenget 3 - 2630 Taastrup - Danemark
Croatie				
Atos IT Solutions and Services d.o.o	100	IG	100	Heinzelova 69 - 10000 Zagreb - Croatie
République Tchèque				
Atos IT Solutions and Services s.r.o.	100	IG	100	14000 Praha 4 - Doudlebská 1699/5 - République Tchèque
Russie				
Siemens IT Solutions and Services LLC	100	IG	100	1st Kozhevnichestki per 6 - bld 1 - 115114 - Moscou - Russie
Finlande				
Atos IT Solutions and Services oy	100	IG	100	Majurinkatu 6 - 02600 Espoo - Finlande
Irlande				
Atos IT Solutions and Services Limited	100	IG	100	Fitzwilliam Court - Leeson Close - 2 Dublin - Irlande
Italie				
Atos Italia S.p.A.	100	IG	100	Via Vipiteno no. 4 - 20128 Milan - Italie
e-Utile S.p.A.	100	IG	100	Piazza Trento, 13 - 20135 Milan - Italie
Luxembourg				
Atos Luxembourg PSF S.A.	100	IG	100	2, rue Nicolas Bové - L1253 Luxembourg
Maroc				
Atos IT Services	100	IG	100	Avenue Annakhil - Espace High-Tech, hall B, 5th floor - Hayryad Rabat - Maroc
Atos ITS Nearshore Center Maroc SARL	100	IG	100	Casablanca - shore 7, 1100 boulevard Al Qods - quartier Sidi Maârouf, - Casablanca - Maroc
Pologne				
Atos IT Services SP z.o.o	100	IG	100	Ul. Woloska 5 (Taurus Building) - 02-675 Varsovie - Pologne
Atos IT Solutions and Services SP z.o.o.	100	IG	100	Ul. Zupnicza 11 - 03-821 Varsovie - Pologne
Portugal				
Atos Soluções e Serviços para Tecnologias de Informação, Unipessoal, Ltda	100	IG	100	Rua Imaos Siemens - 1 e 1-A - 2700 172 Amadora - Portugal

	% d'intérêt	Méthode de conso- lidation	% de contrôle	Adresse
EUROPE (Autres) - MOYEN-ORIENT - AFRIQUE				
Roumanie				
Atos IT Solutions and Services s.r.l.	100	IG	100	24 Preciziei Boulevard - Building H3 - 3rd floor - 6th District - 062204 Bucarest - Roumanie
Serbie				
Atos IT Solutions and Services d.o.o.	100	IG	100	Pariske komune No. 22 - 11070 Belgrade - Serbie
Afrique du Sud				
Atos (PTY) Ltd	74	IG	74	204 Rivonia Road, Sandton private bag X 136 - Bryanston 2021 - Afrique du Sud
Espagne				
Mundivia SA	100	IG	100	Calle Real Consulado, s/n Poligono Industrial Candina - Santander 39011- Espagne
Tempos 21, Innovación en Aplicaciones Móviles, SA	97,25	IG	100	Avda. Diagonal, 210-218 - Barcelone 08018 - Espagne
Atos Consulting Canarias, SA	100	IG	100	Paseo Tomás Morales, 85 1º - Las Palmas de Gran Canaria 35004 - Espagne
Centro de Tecnologías Informáticas, SA	80	IG	80	Paseo de la Condesa de Sagasta, 6 Oficina 1 - León 24001 - Espagne
Infoservicios SA	75	IG	75	Albarracin 25 - Madrid 28037 - Espagne
Atos, Sociedad Anonima Espanola	100	IG	100	Albarracin 25 - Madrid 28037 - Espagne
Atos IT Solutions and Services Iberia S.L.	99,99	IG	100	Ronda de Europa 5 - 28760 Madrid - Espagne
Atos Worldgrid SL	100	IG	100	Real Consulado s/n - Poligono Industrial Candina - Santander 39011- Espagne
Desarrollo de Aplicaciones Especiales SA	100	IG	100	Juan de Oñas 1 - Madrid 28020 - Espagne
MSL Technology SL	50	IG	50	C/ Marqués de Ahumada - 7 - 28028 Madrid - Espagne
Slovaquie				
Atos IT Solutions and Services s.r.o.	100	IG	100	Einsteinova 11 - 851 01 Bratislava - Slovaquie
Suède				
Atos IT Solutions and Services AB	100	IG	100	Johanneslundsvägen 12-14 - 194 87 Upplands Väsby - Suède
Suisse				
Atos AG	100	IG	100	Industriestraße 19 - 8304 Wallisellen - Zurich - Suisse
Turquie				
Atos Bilisim Danismanlik ve Musteri Hizmetleri Sanayi ve Ticaret A/S	99,92	IG	100	Yakacik Caddesi No: 111 – 18, 34870, Kartal, Istanbul - Turquie
Emirats Arabes Uni - Dubai				
Atos FZ LLC	100	IG	100	Office G20 - Building DIC-9 Dubai Internet City - PO Box.500437 Dubai - Emirats Arabes Unis
ATOS FZ LLC Abu Dhabi Branch	100	IG	100	Office G20 - Building DIC-9 Dubai Internet City - PO Box.500437 Dubai - Emirats Arabes Unis

	% d'intérêt	Méthode de conso- lidation	% de contrôle	Adresse
EUROPE (Autres) - MOYEN-ORIENT - AFRIQUE				
Arabie Saoudite				
Atos Saudia	49	IP	49	P. O. Box # 8772 - Riyadh -11492 - Rouame d'Arabie Saoudite
Qatar				
ATOS QATAR Lic	49	IG	49	Sheikh Suhaim bin Hamad Street - No.89858 - Doha - Qatar
Egypte				
Atos IT SAE	100	IG	100	50 Rue Abbass El Akkad - Nasr city- Le Caire - Egypte
ROYAUME-UNI				
Atos Consulting Limited	100	IG	100	4 Triton Square - Regent's Place - London, NW 1 3HG United Kingdom
Atos IT Services Limited	100	IG	100	4 Triton Square - Regent's Place - London, NW 1 3HG United Kingdom
Atos IT Solutions and Services UK Limited	100	IG	100	4 Triton Square - Regent's Place - London, NW 1 3HG United Kingdom
Atos UK Holdings Limited	100	IG	100	4 Triton Square - Regent's Place - London, NW 1 3HG United Kingdom
Atos Esprit Limited	100	IG	100	4 Triton Square - Regent's Place - London, NW 1 3HG United Kingdom
Shere Limited	100	IG	100	4 Triton Square - Regent's Place - London, NW 1 3HG United Kingdom
CANOPY THE OPEN CLOUD COMPANY LIMITED	80,01	IG	100	4 Triton Square - Regent's Place - London, NW 1 3HG United Kingdom
ASIE PACIFIQUE				
Australie				
Atos (Australia) Pty. Ltd	100	IG	100	885 Mountain Highway 3153 Bayswater - Victoria - Australie
Chine				
Atos Covics Business Solutions Ltd	100	IG	100	No. 1 Building, No. 99, Qinjiang Rd-Shanghai-Chine
Atos Information Technology (China) Co. Ltd	100	IG	100	502 -505 Lido Commercial Bulding, Lido Place, Jichang Road- Chaoyang District- Pékin - Chine
Atos Worldgrid Information Technology (Beijing) Co Ltd	100	IG	100	429, 4th Floor, A2 Commercial Building - Lido Hotel - No 6 Jiangtai Road - Chaoyang District - Pékin - Chine
Hong Kong				
Atos Information Technology HK Ltd	100	IG	100	Units 3B & 05-10, 18/F., Exchange Tower, 33 Wang Chiu Road, Kowloon Bay-Kowloon-Hong Kong

	% d'intérêt	Méthode de conso- lidation	% de contrôle	Adresse
ASIE PACIFIQUE				
Inde				
Atos India Private Limited	100	IG	100	Unit 126/127, SDF IV, SEEPZ - Andheri (East) - Bombay 400 096 - Inde
Atos IT Solutions and Services Pvt Ltd	99,99	IG	100	HCC 247 Park, Hincan House, Tower - A - 8th- 10th Floor - Lal Bahadur Shastri Marg - Vikhroli (West) - Mumbai 400 083 - Inde
Atos Worldline India Private Ltd	99,99	IG	100	701, Interface 11 - Malad (West) - Mumbai 400064 - Inde
Indonésie				
PT Atos Information Technology Indonesia	100	IG	100	Wisma Keiai #1707 - Jalan Jenderal Sudirman Kav 3 - Jakarta 10220 Indonésie
Japon				
Atos KK	100	IG	100	20 F, Shinjuku ParkTower - Nishi Shinjuku 3 - 7 -1 - Shinjuku - ku - Tokyo - Japon
Malaisie				
Atos Services (M) Sdn Bhd	100	IG	100	16-A (1st Floor) Jalan Tun Sambanthan - 3 Brickfields - 50470 Kuala Lumpur - Malaisie
Philippines				
Atos Information Technology Inc.	100	IG	100	23/F Cyber One Building - Eastwood City - Cyberpark - 1110 Libis, Quezon City - Philippines
Singapour				
Atos Information Technology (Singapore) Ptd Ltd	100	IG	100	620A Lorong 1 Toa Payoh - TP4 Level 5 -Singapore 319762
Taiwan				
Atos (Taiwan) Ltd	100	IG	100	5F, No.100, Sec.3, Min Sheng E. Road, Taipei 105 - Taiwan - R.O.C.
Thaïlande				
Atos IT Solutions and Services Ltd	100	IG	100	2922/339 Cham Issara Tower II - 36th Floor - New Petchburi Road - Bangkok - Huay Kwang - 10310 Bangkok - Thaïlande
AMERIQUES				
Argentine				
Atos Argentina SA	100	IG	100	Nicolás de Vedia 3892, PB - Ciudad Autónoma de Buenos Aires - C 1430DAL - Argentine
Atos IT Solutions and Services SA	100	IG	100	Julio A. Roca 530, piso 8, C.A.B.A. - C1067ABN - Argentine
Brésil				
Atos Brasil Ltda	100	IG	100	Avenida Maria Coelho Aguiar, nº 215 – 5º andar - Bloco E – Jardim São Luís - São Paulo SP CEP 05805-904 - Brésil
Atos Serviços de Tecnologia da Informação do Brasil Ltda	100	IG	100	Avenida Maria Coelho Aguiar Nº 215 – 7º andar -Bloco E – Bairro Jardim São Luís - São Paulo -SP - CEP 05805-904 - Brésil
Atos Soluções e serviços de tecnologia da informação LTDA	100	IG	100	Rua Werner Von Siemens, 111 – Prédio 6 – Lapa - Sao Paulo -SP - CEP 05069-900 - Brésil

	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	Adresse
AMERIQUES				
Canada				
Atos IT Solutions and Services Inc.	100	IG	100	6375 Shawson Drive - L5T 1S7 Mississauga - Ontario - Canada
Chili				
Atos IT Solutions and Services S.A.	100	IG	100	Piso 17, Comuna de Providencia - 8320000 Santiago du Chili - Chili
Colombie				
Atos IT Solutions and Services S.A.S	100	IG	100	Carrera 65 No. 11-83 Piso 3° - Bogotá - Colombie
Mexique				
Atos IT Business services S de RL de CV	100	IG	100	Calle Poniente 116 No. 590 - Industrial Vallejo - Distrito Federal - 02300 México, D.F. - Mexique
Etats-Unis d'Amérique				
Atos IT Solutions and Services Inc.	100	IG	100	101 Merritt 7, 6th Floor - Norwalk - CT 06851 - Etats-Unis
Canopy the Open Cloud Company USA, Inc.	100	IG	100	101 Merritt 7, 6th Floor - Norwalk - CT 06851 - Etats-Unis

Note 30 Honoraires des Commissaires aux comptes

(En milliers d'euros et %)	Total		Deloitte			Grant Thornton			2011 Montant
	2012 Montant	%	2011 Montant	2012 Montant	%	2011 Montant	2012 Montant	%	
Audit									
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	7 071,0	72%	8 296,4	4 162,0	61%	4 607,0	2 909,0	99%	3 689,4
<i>Société mère</i>	2 059,0	21%	2 355,0	1 204,0	18%	1 425,0	855,0	29%	930,0
<i>Filiales</i>	5 012,0	51%	5 941,4	2 958,0	43%	3 182,0	2 054,0	70%	2 759,4
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	2 345,0	24%	4 490,2	2 313,0	34%	3 983,0	32,0	1%	507,2
<i>Société mère</i>	1 512,0	15%	3 560,5	1 504,0	22%	3 408,0	8,0	0%	152,5
<i>Filiales</i>	833,0	9%	929,7	809,0	12%	575,0	24,0	1%	354,7
Sous-total Audit	9 416,0	96%	12 786,6	6 475,0	95%	8 590,0	2 941,0	100%	4 196,6
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement									
Juridique, fiscal et social	296,0	3%	269,0	296,0	4%	269,0	-	-	-
Autres	70,0	1%	132,0	70,0	1%	132,0	-	-	-
Sous-total Autres	366,0	4%	401,0	366,0	5%	401,0	-	-	-
TOTAL	9 782,0	100%	13 187,6	6 841,0	100%	8 991,0	2 941,0	100%	4 196,6